SOCIÉTÉ CANADIENNE
D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

Cahier de transition 2021

Canada

SCHL CMHC

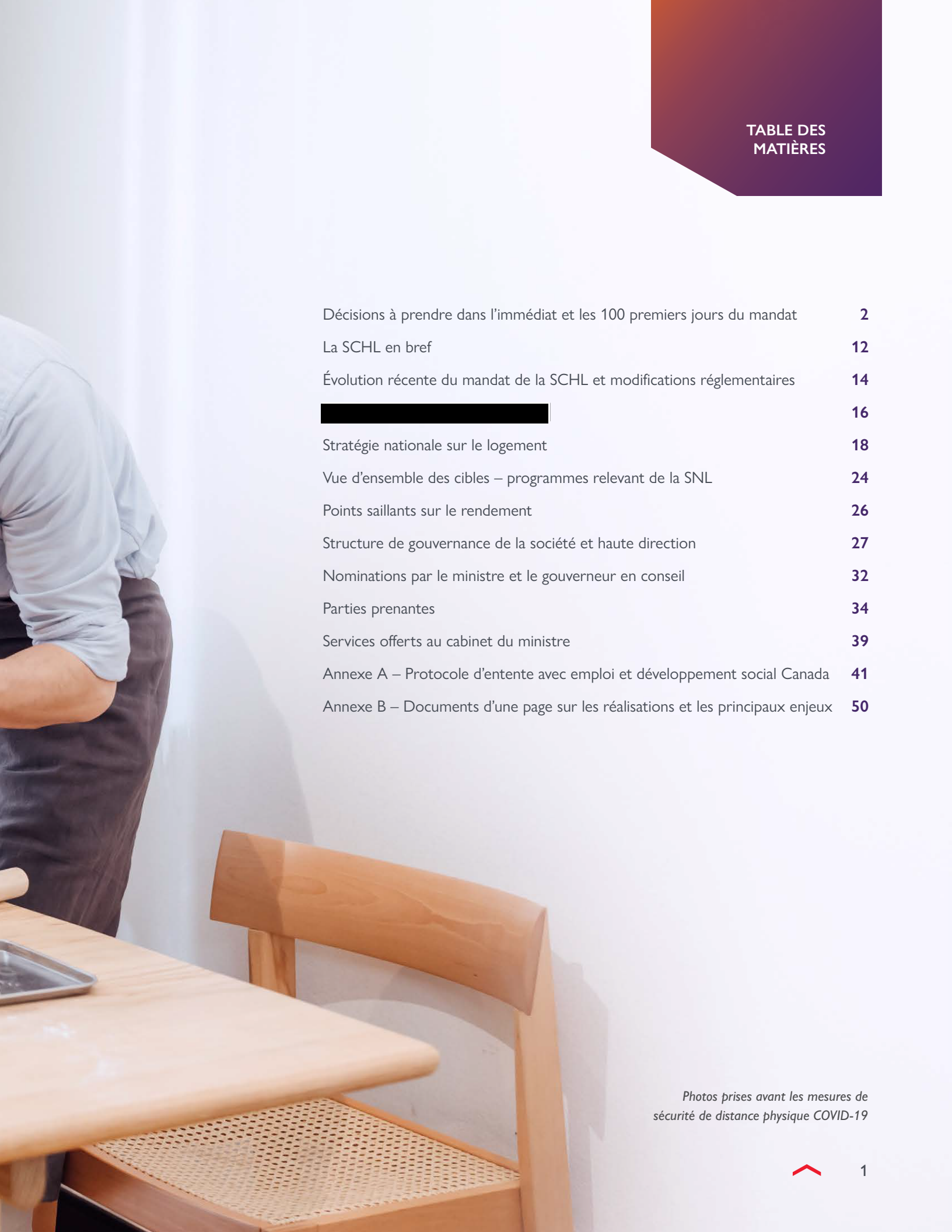

TABLE DES MATIÈRES

Décisions à prendre dans l'immédiat et les 100 premiers jours du mandat **2**

La SCHL en bref **12**

Évolution récente du mandat de la SCHL et modifications réglementaires **14**

[redacted] **16**

Stratégie nationale sur le logement **18**

Vue d'ensemble des cibles – programmes relevant de la SNL **24**

Points saillants sur le rendement **26**

Structure de gouvernance de la société et haute direction **27**

Nominations par le ministre et le gouverneur en conseil **32**

Parties prenantes **34**

Services offerts au cabinet du ministre **39**

Annexe A – Protocole d'entente avec emploi et développement social Canada **41**

Annexe B – Documents d'une page sur les réalisations et les principaux enjeux **50**

Photos prises avant les mesures de sécurité de distance physique COVID-19

Décisions à prendre dans l'immédiat et les 100 premiers jours du mandat

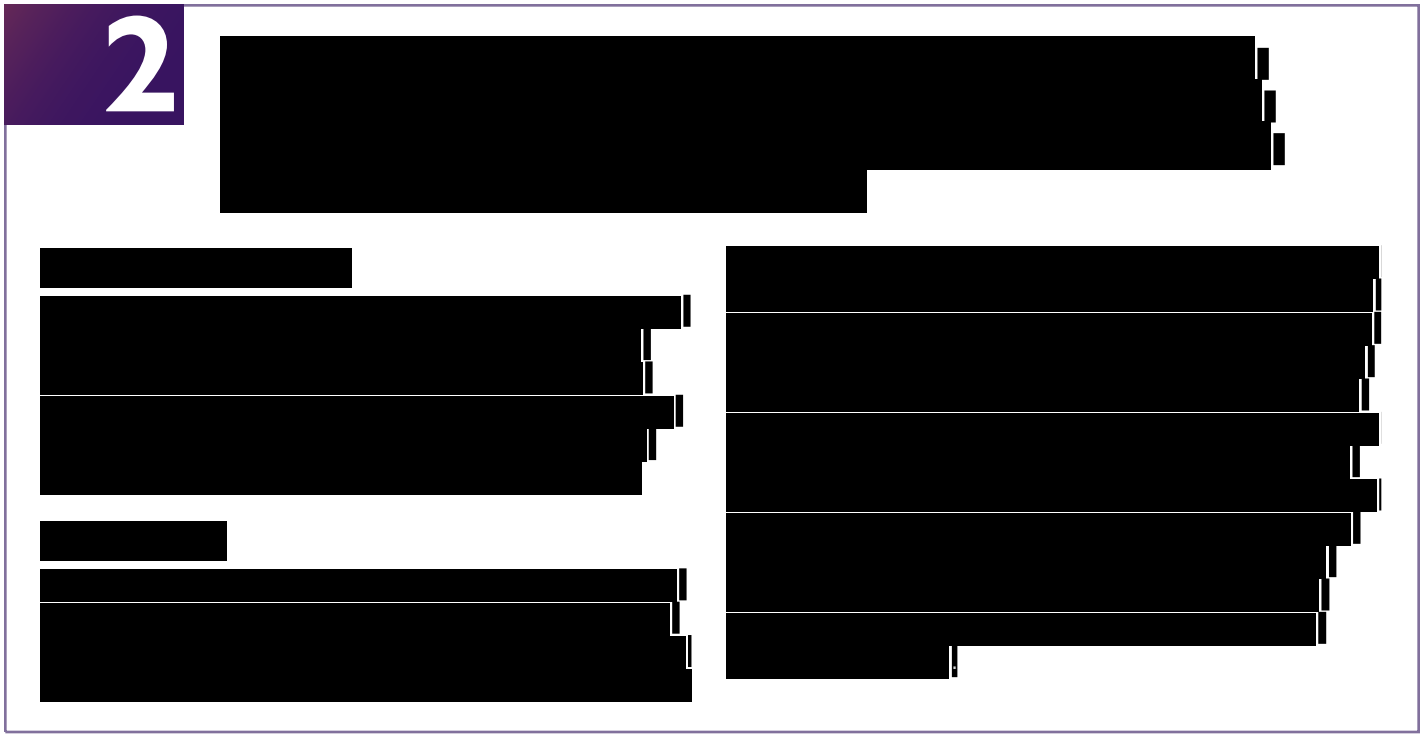

3

[redacted]

4

[redacted]

5 Propositions budgétaires – Décembre 2021

DÉCISION REQUISE

Approbation des propositions de financement pour le budget de 2022, très probablement en décembre 2021.

CONTEXTE

En tant qu'organisme national responsable de l'habitation, le rôle de la SCHL vise à améliorer l'abordabilité du logement au Canada au moyen d'une politique de logement ainsi que de la prestation de programmes et de services fédéraux en matière de logement, y compris ceux relevant de la SNL. Nous élaborons des propositions budgétaires que vous pourrez examiner en ce qui concerne la politique et les programmes de logement.

6 Engagement fédéral pour éliminer l'itinérance chronique [redacted]

[redacted]

CONTEXTE

Dans le cadre du lancement de la SNL en 2017, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il réduirait l'itinérance chronique de 50 % d'ici 2027-2028. Dans le discours du Trône de 2020, le gouvernement s'est également engagé à éliminer complètement l'itinérance chronique au Canada. Afin d'orienter l'élaboration d'une approche visant à éliminer l'itinérance chronique, une série de tables rondes préparatoires avec le secteur du logement et de la lutte contre l'itinérance et les municipalités ont eu lieu à l'hiver et au printemps 2021. [redacted].

7 [redacted]

[redacted]

BACKGROUND

La FCM a réclamé la création d'un groupe de travail fédéral-municipal sur le logement composé de représentants du gouvernement fédéral et des administrations municipales. La FCM a dirigé une réunion de lancement du groupe de travail en août 2021, à laquelle votre prédécesseur ainsi que la présidente de la SCHL et le sous-ministre des Finances du gouvernement fédéral ont assisté. [redacted]

8 [redacted]

[redacted]

[redacted]

9 Approbation du plan opérationnel du Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières nations – Automne 2021

DÉCISION REQUISE

En tant que ministre responsable de la SCHL, votre approbation est nécessaire à l'élaboration du plan opérationnel et du budget de 2022-2026 du Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières nations (le Fonds).

CONTEXTE

- En 2008, le gouvernement a fourni 300 millions de dollars pour établir le Fonds en tant qu'entité autonome en vertu d'un acte de fiducie, qui en fixe la structure, les pouvoirs, les limites et les responsabilités de base, en vue d'atteindre les objectifs suivants :
  - aider les ménages des Premières Nations vivant dans les réserves ou sur des terres visées par un règlement à avoir un meilleur accès aux prêts du secteur privé;
  - développer le potentiel des Premières Nations qui s'efforcent d'accroître ou de diversifier l'offre de logements du marché ou d'établir cette pratique.
- Le Fonds n'était pas envisagé comme solution principale aux nombreux problèmes de logement dans les réserves. On s'attendait à ce que la SCHL et Services aux Autochtones Canada continuent d'offrir leurs programmes.
- Le Fonds comporte deux volets : le rehaussement de crédit et le développement de la capacité.
  - Le rehaussement de crédit offre une garantie partielle du gouvernement sur les prêts pour propriétaires-occupants et sert à réduire le risque financier des prêteurs et à rendre les prêts plus accessibles et abordables pour les personnes souhaitant accéder à la propriété.
  - Le développement de la capacité aide les communautés des Premières Nations admissibles à renforcer leur potentiel, tant au niveau institutionnel qu'individuel, à produire et à gérer des logements du marché. Les revenus de placements du Fonds constituent la seule source de ce financement.
- Le Fonds rend des comptes au gouvernement du Canada, mais l'intention était qu'il devienne une entité sous le contrôle des Premières Nations à moyen et à long terme.
- Une entente de financement conclue avec la SCHL énonce les modalités de transfert et d'utilisation de tous les capitaux et revenus selon les paramètres établis par l'acte de fiducie.
- L'acte de fiducie et l'entente de financement assurent à la SCHL une surveillance financière continue des activités du Fonds ainsi qu'une reddition de comptes adéquate envers le gouvernement. Par conséquent, nous examinons les plans opérationnels annuels, les états financiers trimestriels et les autres documents financiers pertinents du Fonds.
- Dans le cadre de cette fonction de surveillance, le ministre responsable de la SCHL doit approuver le plan opérationnel annuel du Fonds.
- L'équipe qui gère le Fonds vous enverra son plan opérationnel et son budget pour 2022-2026 au cours des prochains mois. Une fois ces documents reçus, la SCHL les examinera et vous recommandera de les approuver ou non.

10 Nomination au Conseil d'administration de la SCHL – Automne 2021

CONTEXTE

Le Conseil d'administration de la SCHL se compose de 12 membres, dont le président du Conseil, le président et premier dirigeant de la Société, le sous-ministre du ministre responsable de la SCHL et le sous-ministre des Finances, qui sont membres d'office, ainsi que de huit autres administrateurs.

Le gouverneur en conseil nomme le président du Conseil d'administration et le président de la Société. Le ministre, avec l'approbation du gouverneur en conseil, nomme les autres huit membres.

11 Délégation des pouvoirs financiers – Automne 2021

DÉCISION REQUISE

En novembre 2021, nous vous demanderons votre délégation des pouvoirs financiers.

CONTEXTE

Le pouvoir de la SCHL de dépenser des fonds publics lui est accordé par le gouvernement du Canada par l'intermédiaire de crédits parlementaires, dans le cadre de l'exercice annuel du Budget des dépenses. En tant que ministre responsable de la SCHL, vous aurez à signer une lettre déléguant à nos fonctionnaires compétents des pouvoirs financiers leur permettant de puiser des fonds dans le Trésor public conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Cette signature est nécessaire chaque fois qu'un nouveau ministre responsable de la SCHL entre en fonction.

12 Mise à jour annuelle des niveaux de référence et budget principal des dépenses 2022-2023 – Hiver 2022

DÉCISION REQUISE

Vous devrez approuver nos éléments à inclure dans le budget principal des dépenses avant le 14 janvier 2022

CONTEXTE

L'exercice de mise à jour annuelle des niveaux de référence (MJANR) permet à la SCHL d'obtenir les pouvoirs et les crédits dont elle a besoin pour financer les activités de ses programmes de logement. Nous avons présenté notre MJANR pour le budget principal des dépenses 2022-2023 au Secrétariat du Conseil du Trésor le 22 octobre 2021, mais votre approbation est requise. Nous soumettrons le dossier pour votre approbation en décembre 2021.

13 Budget supplémentaire des dépenses B 2021-2022 – Automne 2021

DÉCISION REQUISE

Vous devrez approuver nos éléments à inclure dans le Budget supplémentaire des dépenses B avant le 29 octobre 2021.

CONTEXTE

Le Budget supplémentaire des dépenses fait partie du processus normal d'approbation parlementaire pour s'assurer que les initiatives gouvernementales déjà prévues reçoivent le financement nécessaire pour aller de l'avant. Il contient les reports de fonds récemment approuvés, les transferts interministériels et les initiatives pour lesquelles des pouvoirs financiers ont été obtenus récemment. Le Président du Conseil du Trésort déposera le Budget supplémentaire des dépenses B au Parlement à la mi-novembre.

14 Plan d'entreprise 2022-2026 et présentation de documents connexes au CT [redacted]

DÉCISION REQUISE

Notre conseil d'administration a approuvé le Plan d'entreprise 2022-2026 de la SCHL, y compris le Budget de fonctionnement et le Budget des dépenses en capital pour 2022, le 6 octobre 2021. Votre approbation sera requise dès que possible, car le CT l'examinera lors de sa réunion du 2 décembre 2021.

CONTEXTE

Le Plan d'entreprise énonce les priorités stratégiques de la SCHL et, avec le Budget principal des dépenses, présente un portrait complet des activités de la Société. Le Plan d'entreprise établit également nos besoins d'emprunt, dont l'approbation doit être recommandée par le ministre des Finances. Avant l'approbation du Plan d'entreprise par le CT, vous devez transmettre vos recommandations à cet égard conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Nous prévoyons demander l'approbation du CT, au moyen d'une présentation au CT, le 2 décembre 2021, en attendant le calendrier des réunions. Nous vous soumettrons la soumission au CT pour approbation le 1er novembre afin de répondre à l'échéancier du Conseil du Trésor.

15 Trousse de dépôt du Plan d'entreprise 2021-2025 modifié [redacted]

DÉCISION REQUISE

Vous devrez approuver la trousse de dépôt du Résumé du Plan d'entreprise 2021-2025 modifié.

CONTEXTE

À la suite de la présentation du budget de 2021, des modifications devaient être apportées au Plan d'entreprise 2021-2025 de la SCHL, [redacted] Le Plan d'entreprise 2021-2025 modifié de la SCHL a été approuvé par le CT [redacted]. Vous devez le déposer devant chaque chambre du Parlement dans les [redacted] suivant son approbation. Après l'ouverture de la législature une fois les élections passées, il vous restera 30 jours de séance pour déposer le Résumé du Plan d'entreprise 2021-2025 modifié. Nous vous remettrons la trousse de dépôt en [redacted].

16 Rapports annuels 2020-2021 de la SCHL concernant la *Loi sur l'accès à l'information* et la *Loi sur la protection des renseignements personnels* – Automne 2021

DÉCISION REQUISE

Vous devrez approuver le dossier à déposer pour 2020-2021 concernant la *Loi sur l'accès à l'information* et la *Loi sur la protection des renseignements personnels* en octobre.

CONTEXTE

Conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, vous devez déposer les rapports annuels sur l'application des lois devant chaque chambre du Parlement pendant les 15 premiers jours de séance après le 1er septembre, donc dans les 15 jours de séance suivant l'ouverture de la législature après les élections.

17 Nominations au Conseil national du logement [redacted]

[redacted]

18 [redacted]

[redacted]

19 Nominations du défenseur fédéral du logement [redacted]

DÉCISION REQUISE

[redacted]. La platforme libérale s'engage à nommer le défenseur dans les 100 premiers jours du mandat.
Il y a une décision en attente pour le défenseur fédéral du logement. La lettre d'avis du comité de sélection, qui comprend plusieurs candidats qualifiés, a été envoyée à votre bureau en juin pour votre sélection finale. Un candidat a été choisi et une recommandation ministérielle (RM) a été envoyée au Bureau du Conseil Privé (BCP). Cependant, la décision n'est plus valide et un nouveau RM doit être fourni au BCP. Le même candidat peut être recommandé ou un autre à partir de la lettre d'avis originale. Une décision doit être prise dans les 100 premiers jours de votre mandat.

CONTEXTE

Selon la loi sur la stratégie nationale sur le logement, le défenseur fédéral du logement a un large mandat pour : surveiller et rendre compte de la mise en œuvre de la politique du gouvernement fédéral en matière de logement surveiller et rendre compte des progrès de la Stratégie Nationale sur le logement mener des recherches, s'engager avec les personnes et les groupes touchés recevoir des soumissions concernant des problèmes systémiques de logement vous fournir des conseils et un rapport sur les conclusions et les recommandations.

La Commission canadienne des droits de la personne offre du soutien administratif au défenseur. Le gouverneur en conseil nomme le défenseur en s'appuyant sur la recommandation ministérielle. [redacted].

La SCHL en bref

Créée en 1946, la SCHL est une société d'État fédérale, constituée en vertu de la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement* (Loi sur la SCHL), qui rend des comptes au Parlement par l'intermédiaire du ministre chargé de l'application de la *Loi sur la SCHL* et de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH).

Conformément à la LNH, nous avons le mandat de faciliter l'accès au logement et de contribuer à la stabilité financière.

Nous facilitons l'accès au logement par les moyens suivants :

Favoriser l'accès à une diversité de logements abordables;

Faciliter l'accès à des sources de financement ainsi que la concurrence et l'efficience dans le domaine du logement;

Assurer la disponibilité de fonds suffisants pour le logement.

Nous favorisons la stabilité financière par les moyens suivants :

Favoriser la stabilité du système financier et du marché de l'habitation;

Contribuer à l'essor du secteur de l'habitation au sein de l'économie nationale;

Tenir dûment compte des risques de pertes que la Société encourt.

Cadre législatif

Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement (Loi sur la SCHL)

La Société a été créée en 1946 en vertu de cette loi, laquelle définit ses activités et ses pouvoirs.

Loi sur la gestion des finances publiques

Cette loi énonce le cadre régissant les activités des sociétés d'État.

Loi nationale sur l'habitation (LNH)

Le mandat de la SCHL est énoncé dans la *Loi nationale sur l'habitation*, qui définit le mandat opérationnel et stratégique de la Société.

Loi sur la Stratégie nationale sur le logement

La Loi sur la Stratégie nationale sur le logement fait avancer la concrétisation progressive du droit à un logement de convenable, et exige l'adoption et le maintien d'une Stratégie nationale sur le logement (SNL), ainsi que la présentation égulière de rapports au Parlement. C'est en vertu de cette loi que le Conseil national du logement et le poste de défenseur fédéral du logement ont été créés.

Évolution récente du mandat de la SCHL et modifications réglementaires

Évolution du mandat de la SCHL

Crise financière (2008-2010)

- Crise financière
- Croissance rapide des parts de marché dans le secteur de l'assurance prêt hypothécaire

Examen de la gouvernance (2011-2012)

- Examen de la gouvernance découlant d'une dérive de l'orientation et de problèmes d'exposition du gouvernement
- Examen du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF)

Mandat de stabilisation financière (2013-2014)

- Changements législatifs visant à améliorer le cadre de gouvernance et de surveillance
- Surveillance par le BSIF
- Grille des compétences du Conseil d'administration (remplacement de trois membres du Conseil)
- Ajout du du sous-ministre d'Emploi et Développement social Canada et du sous-ministre des Finances au Conseil d'administration

2020 à aujourd'hui

- Mise en œuvre de la Stratégie nationale sur le logement
- Mise en œuvre d'initiatives de réconciliation, de lutte contre les changements climatiques, de lutte contre le racisme et de promotion de l'équité

Changements réglementaires récents

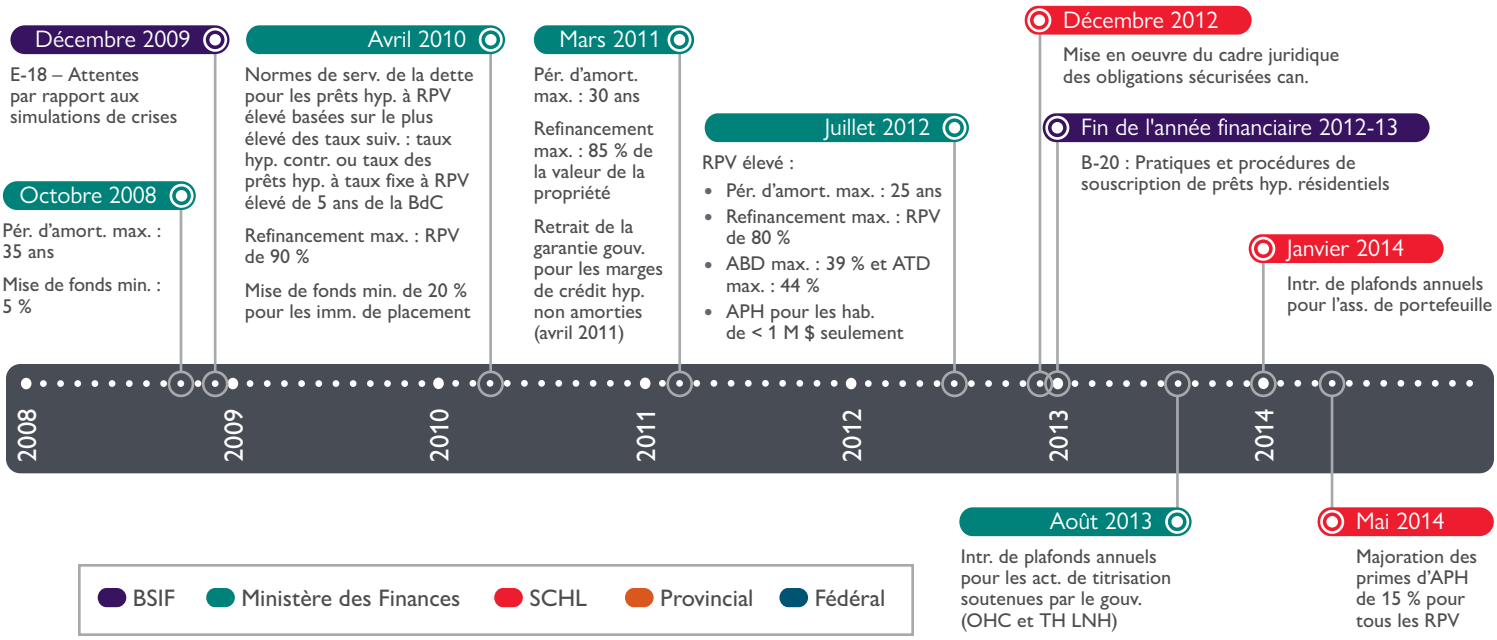

Janvier 2015
Normes de fonds propres (NFP et TCM) – version révisée

Avril 2015
Chang. aux droits de caut. pour les TH LNH du marché

Juin 2015
B-21 – Résidentiel Assurance prêt hyp. Pratiques et procédures de souscription

Juin 2015
Maj. des primes d'APH de 15 % pour les RPV > 90 %

Février 2016
M. de fonds min. : 10 % pour la tranche du prix > 500 k$

Juillet 2016
Maj. des droits de caut. de titrisation

Juillet 2016
M. en place par la C.-B. de la taxe des ach. étrangers de 15 %

Juillet 2016
Critère de l'objet et interdiction
pour appuyer le financement hypothécaire
pour encourager les marchés privés du financement hypothécaire

October 2016
«Simulation de crise» sur taux d'int. pour tous les prêts hyp.

Normalisation des critères d'adm. des prêts hyp. assurés à RPV faibleet élevé (nov. 2016)

Consultation sur le PRP

Nov. 2016/Jan. 2017
Normes de fonds propres (NFP et TCM) – version révisée

Janvier 2018
Mise à jour de B-20 lignes directrice

Janvier 2018
La C.-B. présente son plan de 30 mesures

Avril 2017
L'Ontario présente son «plan pour le log. équitable» de 16 mesures

Janvier 2020
Mise en œuvre des nouvelles exigences relatives aux avis d'atteinte à la vie privée

Juillet 2019
La Loi sur la SNL est entrée en vigueur. (sanction royale reçue le 21 juin 2019)

Avril 2019
La Chambre des communes a adopté le budget

Mars 2019
Révision de B-21 lignes directrice

Mars 2020
Augmentation du capital de la SCHL de 25 M$ à 10 G$

Mars 2020
Augmentation des limites globales existantes de l'assurance prêt hypothécaire en vigueur et des cautionnements en vigueur de 600 G$ à 750 G$ chacune pendant cinq ans, jusqu'au 25 mars 2025

Avril 2020
Introduction d'un nouveau taux de référence utilisé pour déterminer le taux d'intérêt minimal admissible pour les prêts hypothécaires assurés (simulation de crise) pour tous les prêts assurés visant des immeubles comptant un à quatre logements

Janvier 2020
Augmentation des droits de cautionnement des TH LNH

Mai 2021
Nouveau taux d'admissibilité minimal pour les propriétés résidentielles comptant un à quatre logements

2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]

Stratégie nationale sur le logement

La SNL comporte une panoplie d'initiatives complémentaires qui visent à combler les besoins sur l'ensemble du continuum du logement.

Un plan de plus de 72 G$* sur 10 ans

Construction de logements et modernisation des logements existants
42,8 G$

Financement du logement social hérité
11,7 G$

Soutien au secteur du logement communautaire
692 M$

Initiatives mises en œuvre en partenariat avec les provinces et les territoires (PT)**
15,4 G$

Vers un chez-soi : la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance
3,1 G$

Meilleures options d'accession à la propriété
1,35 G$

Approche du logement axée sur les droits de la personne
63 M$

Données, innovation et recherche
541 M$

* Comprend plus de 2 milliards de dollars proposés dans le cadre du budget de 2021, notamment 600 millions de dollars dans le cadre du Fonds d'innovation pour le logement abordable, 315,4 millions de dollars pour l'Allocation canadienne pour le logement, 118,2 millions de dollars pour l'Initiative fédérale de logement communautaire, 420 millions de dollars pour la stratégie de prévention de la violence avec des refuges et des maisons de transition pour les femmes autochtones, les enfants, les familles et les personnes 2ELGBTQQIA+, et 567 millions de dollars pour la stratégie Vers un chez-soi.

** Financement comprenant 7,4 milliards de dollars en contributions équivalentes des PT (priorités des PT [1,1 milliard de dollars], Initiative canadienne de logement communautaire [4,3 milliards de dollars], Allocation canadienne pour le logement [2 milliards de dollars]). Le financement du logement dans le Nord (300 millions de dollars) n'est pas assorti d'une contribution équivalente.

- Lancée le 22 novembre 2017, la SNL est un plan de plus de 72 milliards de dollars sur 10 ans qui comprend des initiatives de financement complémentaires visant à relever les défis en ce qui a trait au continuum du logement et à l'éventail des besoins en matière de logement.
- Ces initiatives permettent :
  - de construire des logements abordables et de rénover les logements abordables existants;
  - d'offrir une aide technique, des outils et des ressources pour développer le potentiel du secteur du logement communautaire et des fonds pour soutenir les organisations locales;
  - de soutenir la recherche, le développement du potentiel, l'excellence et l'innovation dans le domaine de la recherche sur le logement.
- Les programmes de la SNL accordent la priorité aux segments de la population les plus vulnérables au Canada, notamment les femmes et les enfants fuyant une situation de violence familiale, les aînés, les Autochtones, les populations racisées, les personnes handicapées et celles aux prises avec des problèmes de santé mentale et de toxicomanie, les anciens combattants et les jeunes adultes.
- La stratégie favorise les partenariats et l'harmonisation des efforts afin d'atteindre les résultats souhaités. Les objectifs seront atteints en grande partie au moyen de programmes novateurs, comme le Fonds national de co-investissement pour le logement, afin de répondre à l'important besoin en matière d'offre de logements abordables, accessibles et écoénergétiques.

- D'autres programmes, comme l'Initiative fédérale de logement communautaire (IFLC), permettent aux fournisseurs de logements communautaires de continuer à offrir des loyers abordables aux locataires dans le besoin en prolongeant les subventions.
- Les investissements administrés par les provinces et les territoires dans le cadre de la SNL permettront de protéger et de renouveler les logements communautaires existants, de construire des milliers de logements communautaires et de générer des avantages directs pour les familles et les personnes à faible revenu grâce à l'Allocation canadienne pour le logement, et de maintenir l'abordabilité du logement pour des centaines de milliers de ménages partout au pays. Ces investissements favoriseront également de meilleurs résultats en matière de logement pour les habitants du Nord et les Autochtones, tant dans les réserves qu'à l'extérieur de celles-ci.
- En faisant la promotion de l'excellence, de l'innovation et des occasions de financement dans le secteur de la recherche et des données sur le logement, la SNL contribuera également à mettre à la disposition du public des données dont la qualité et la quantité aideront à prendre des décisions éclairées en matière de logement.

Loi sur la stratégie nationale sur le logement

- La SNL repose sur quatre principes fondamentaux : la responsabilisation, la participation, la non-discrimination et l'inclusion. Dans cet esprit, la Loi sur la SNL, qui est entrée en vigueur en juillet 2019, exige que le gouvernement du Canada, par l'entremise du ministre responsable de la SNL, rende compte au Parlement tous les trois ans de l'état d'avancement des initiatives de la stratégie et de l'atteinte des résultats pour la période à l'étude.
- La *Loi sur la SNL établit également un Conseil national du logement*, un comité consultatif, qui fera progresser la politique sur le logement et la SNL en vous fournissant des conseils en tant que ministre responsable. Cela comprend, entre autres, l'efficacité de la SNL et la promotion de la participation et de l'inclusion dans l'élaboration de politiques sur le logement au Canada.
- La *Loi sur la SNL établit également le défenseur fédéral du logement*, qui aura pour mandat de faire des recherches sur des problèmes de logement systémiques, d'analyser ces problèmes et d'en rendre compte, ainsi que de surveiller la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière de logement et la progression de la SNL. La Commission canadienne des droits de la personne a pour responsabilité de soutenir le défenseur fédéral du logement et lui fournira les services administratifs et les installations dont il ou elle a besoin pour s'acquitter de sa mission.

Forum fédéral-provincial-territorial sur le logement (forum FPT)

- Le Forum FPT est l'instance de discussion fédérale-provinciale-territoriale consacrée aux échanges sur les stratégies et les politiques de logement, la conception et la mise en œuvre de programmes, ainsi que la surveillance de la situation du logement au Canada.
- Dans le cadre du forum, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux s'échangeront des connaissances afin de contribuer à orienter les décisions et l'établissement des priorités pour chaque gouvernement. Ils permettront aussi d'apporter des ajustements aux ententes fédérales-provinciales-territoriales, le cas échéant. Le forum guide les orientations futures de la politique sur le logement, la conception et l'application des programmes, la coordination des efforts dans le secteur du logement et le partage des pratiques exemplaires. Il vise aussi à créer des occasions de discuter de la mise en œuvre de la SNL et à en évaluer l'efficacité. Il permet également de cerner les questions et les enjeux partagés en matière de logement qui bénéficieraient d'études et de recherches plus poussées.
- Le Forum FPT est ouvert aux ministres des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux responsables du logement au Canada ainsi qu'aux sous-ministres et hauts fonctionnaires désignés par leur gouvernement. L'adhésion est ouverte en permanence, sur une base volontaire. Le ministre fédéral responsable de la SCHL et une province ou territoire (PT) membre du Forum agissent à titre de coprésidents (généralement, la PT change aux deux ans). L'Île-du-Prince-Édouard est le membre coprésident actuel. En janvier 2022, ce sera la Saskatchewan. Le Forum FPT tient des réunions mensuelles des hauts fonctionnaires et, au besoin, avec les sous-ministres et les ministres. La SCHL dirige conjointement ce travail.

Programmes, investissements, cibles et progrès dans le cadre de la SNL

PRINCIPAUX PROGRAMMES ET FINANCEMENT DE LA SNL

Fonds national de co-investissement pour le logement (FNCIL)

- Un investissement fédéral de 13,2 milliards de dollars sur 10 ans sous forme de prêts à faible coût (8,65 milliards de dollars) et de contributions (4,52 milliards de dollars) pour la construction, la réparation ou le renouvellement visant à créer des logements abordables et à les préserver.
- Les projets d'ensembles doivent obtenir du financement et du soutien supplémentaires d'autres ordres de gouvernement, de fournisseurs de logements communautaires (fournisseurs publics, privés, sans but lucratif ou locatifs, ou bien des coopératives), de gouvernements et d'organisations autochtones ou du secteur privé.
- Les emprunteurs admissibles comprennent les municipalités, les promoteurs et constructeurs du secteur privé, et les fournisseurs de logement sans but lucratif.
- Les exigences minimales doivent être respectées pour assurer la viabilité financière, l'abordabilité, l'efficacité énergétique et l'accessibilité.

Initiative Financement de la construction de logements locatifs (iFCLL)

- Un total de 25,75 milliards de dollars en financement à faible coût est offert sur 11 ans (13,75 milliards de dollars, en plus de 12 milliards de dollars annoncés dans l'Énoncé économique de l'automne de 2020).
- L'iFCLL prévoit des prêts à faible coût pour la construction de logements expressément destinés au marché locatif pour la classe moyenne du Canada, dans les régions du pays où les besoins en matière d'offre sont clairement démontrés.
- Les exigences minimales doivent être respectées pour assurer la viabilité financière, l'abordabilité, l'efficacité énergétique et l'accessibilité.

Initiative des terrains fédéraux (ITF)

- Investissement de 200 millions de dollars sur 10 ans pour soutenir le transfert de terrains et d'immeubles fédéraux excédentaires pouvant être aménagés ou rénovés à faible coût ou gratuitement pour servir de logements abordables. Il s'agit d'un partenariat avec Services publics et Approvisionnement Canada, EDSC et la Société immobilière du Canada.
- Les ministères fédéraux et les sociétés d'État déterminent quelles sont les propriétés excédentaires. Ensuite, les propriétaires fonciers fédéraux déterminent si les propriétés sont convenables pour le logement abordable. Finalement, les propriétés sont affichées sur le site Web de la SCHL et un appel de demandes est lancé.
- Les fournisseurs de logements présentent une demande d'achat de propriété pour les logements abordables. Par la suite, les demandes sont évaluées en fonction de l'abordabilité, de l'accessibilité, de l'efficacité environnementale et des besoins de la collectivité.

Fonds d'innovation pour le logement abordable

- Investissement de 808,3 millions de dollars (y compris 600 millions de dollars annoncés dans le budget de 2021) sur sept ans pour soutenir de nouveaux modèles de financement et des techniques de construction novatrices afin de surmonter les obstacles et de réduire les coûts et les risques associés aux ensembles de logements.
- Le fonds soutient l'évolution du secteur du logement abordable. Les projets admissibles couvrent, entre autres, les modèles de location abordable, d'accession à la propriété abordable et de rénovation.
- Les critères d'admissibilité comprennent les modèles de conception et de financement novateurs, les logements abordables et le maintien de l'abordabilité pendant au moins 10 ans.

Défi d'offre de logement

- Le budget de 2019 prévoyait 300 millions de dollars sur cinq ans dans le cadre d'un processus de six cycles. Les municipalités et d'autres groupes de parties prenantes partout au Canada sont invités à proposer des solutions qui répondent aux nouveaux défis en matière d'offre de logements. Les candidats retenus sont sélectionnés et obtiennent du financement dans le cadre d'un concours fondé sur le mérite qui a commencé en 2020.

Incitatif à l'achat d'une première propriété (IAPP)

- Un engagement de 1,25 milliard de dollars sur trois ans, lancé en septembre 2019 pour aider les acheteurs d'une première propriété admissibles à financer une partie de l'achat au moyen d'un prêt hypothécaire avec participation auprès de la SCHL.
- La SCHL offre à l'acheteur un prêt de second rang sans paiements en échange d'une participation en capital dans la propriété de 5 % (pour les habitations existantes) ou de 10 % (pour les habitations neuves).
- Au début de 2021, les paramètres du programme ont été élargis afin d'accroître le revenu annuel admissible et le montant total des emprunts pour les villes de Toronto, de Vancouver et de Victoria (régions métropolitaines de recensement).

Fonds d'aide aux fournisseurs de prêts hypothécaires avec participation (FAFPHP)

- Lancé en 2019, ce fonds de 100 millions de dollars sur cinq ans vise à soutenir les fournisseurs actuels de prêts hypothécaires avec participation, à attirer de nouveaux fournisseurs de prêts hypothécaires avec participation et à encourager la croissance de l'offre de logements.
- Les prêts remboursables offerts aux proposants admissibles proviennent de deux volets de financement :
  - **Volet 1 –** Prêts pour la préconstruction visant à financer de nouveaux ensembles de logements;
  - **Volet 2 –** Prêts hypothécaires avec participation pour aider à financer directement les prêts hypothécaires avec participation des accédants à la propriété.

Programme de financement initial

- Ce programme soutient le logement abordable au moyen de prêts sans intérêt (trois ans pour remplir et soumettre une demande de paiement) ou de contributions non remboursables (deux ans pour remplir et soumettre une demande de paiement).
- Il y a deux volets de financement :
  - **Volet 1 –** Construction neuve et conversions;
  - **Volet 2 –** Préservation des ensembles de logements communautaires existants.

Initiative pour la création rapide de logements (ICRL)

- Lancée à l'automne 2020, l'ICRL fournit des contributions en capital pour répondre aux besoins urgents en matière de logement des populations vulnérables partout au pays en réponse à la pandémie de COVID-19. L'ICRL facilite la construction rapide de logements neufs ou l'acquisition d'immeubles existants en vue de les convertir en logements abordables permanents. Le financement initial de 1 milliard de dollars (premier cycle) a été fourni dans le cadre de deux volets :
  - **Volet des grandes villes :** 500 millions de dollars aux municipalités prédéterminées en fonction du nombre de locataires ayant de graves besoins en matière de logement et de personnes en situation d'itinérance.
  - **Volet des projets :** 500 millions de dollars pour des projets d'ensembles fondés sur des demandes provenant des provinces, des territoires, des municipalités, des gouvernements et organisations autochtones, et des organismes sans but lucratif.
- Dans le budget de 2021, le gouvernement a annoncé un investissement supplémentaire de 1,5 milliard de dollars pour créer plus de 4 500 logements dans le cadre du deuxième cycle du programme, réparti en deux volets :
  - **Volet des villes :** 500 millions de dollars pour des municipalités prédéterminées.
  - **Volet des projets :** 1 milliard de dollars pour les demandeurs qui ont présenté une demande pendant le premier cycle et dont les projets admissibles n'ont pas été financés (les nouvelles demandes ne sont pas acceptées).

Au moins 25 % des nouveaux fonds seront affectés à des ensembles résidentiels ciblant les femmes. En août, la SCHL et la Société d'habitation du Québec ont signé une entente de 1,5 milliard de dollars dans le cadre de l'ICRL (investissement fédéral de près de 338 millions de dollars) pour soutenir la création de 1 300 logements permanents et abordables.

Initiatives provinciales et territoriales

- Un Cadre de partenariat fédéral-provincial-territorial pour le logement a été approuvé en 2018 par toutes les PT, sauf le Québec.
- Ce cadre énonce une vision commune du logement et jette les bases d'accords bilatéraux pour la mise en œuvre d'initiatives de la SNL.
- À l'heure actuelle, des ententes bilatérales ont été signées avec toutes les PT et des addendas sur l'Allocation d'aide au logement sont en place avec les 13 PT (y compris le Québec).
- À compter de 2019-2020, 7,7 G$ en financement fédéral seront versés aux PT sur neuf ans dans le cadre d'ententes bilatérales. Les PT fourniront des contributions équivalentes (sauf 300 M$ pour le Nord) et assureront la mise en œuvre. Il y a quatre volets de financement :
  - Un montant de **1,1 milliard de dollars** pour les priorités des PT en matière de logement afin de répondre aux besoins régionaux (p. ex., construction, réparation, soutien à l'abordabilité);
  - Un montant de **4,3 milliards de dollars** pour l'Initiative canadienne de logement communautaire afin de préserver et d'accroître le parc de logements communautaires (sociaux) existants (lancement de la phase 2 en 2020);
  - Un montant de **2 milliards de dollars** pour l'Allocation canadienne pour le logement et un soutien direct au loyer aux ménages vulnérables (lancement en 2020);
  - Un montant de **300 millions de dollars** pour les territoires afin de répondre aux besoins uniques en matière de logement dans le Nord.

Initiative fédérale de logement communautaire

- Fonds de 500 millions de dollars visant à soutenir les ensembles de logements communautaires administrés par le gouvernement fédéral dont les accords d'exploitation des programmes de logement social et abordable antérieurs arrivent à échéance.
- Il y a deux phases :
  - La **phase 1** de l'IFLC comprenait un financement fédéral de 38 millions de dollars sur deux ans.
  - La **phase 2** de l'IFLC (IFLC-2) comprend un financement de 462 millions de dollars du 1er septembre 2020 au 31 mars 2028.
- Il y a deux volets de financement de l'IFLC-2 :
  - **Soutien au loyer :** offre une aide financière aux ménages à faible revenu.
  - **Financement transitoire :** offert aux fournisseurs de logements qui ont de la difficulté à faire la transition vers le nouveau programme. Une fois que le financement transitoire aura pris fin, les fournisseurs de logements continueront de recevoir le soutien au loyer jusqu'à la fin de l'entente de l'IFLC-2.

Logements communautaires (sociaux) existants

- Détenu et exploité par des autorités publiques en matière d'habitation, des organismes sans but lucratif et des coopératives, ce parc de logements héberge plus de 500 000 ménages à revenu faible ou modeste, et le gouvernement fédéral y consacre actuellement environ 1,7 milliard de dollars par année.
- Le gouvernement fédéral a appuyé la construction et l'acquisition de ce parc jusqu'au début des années 1990 et a conclu des accords d'exploitation à long terme avec les fournisseurs de logements. En vertu de ces ententes, les fournisseurs ont reçu des taux hypothécaires avantageux, des subventions d'exploitation ou des suppléments au loyer. Les ententes ont commencé à arriver à échéance. Ce sera le cas jusqu'aux années 2030.
- Les PT administrent environ 80 % du parc, tandis que la SCHL en administre 20 %.
- À l'échéance des accords d'exploitation, de nouveaux fonds sont offerts :
  - Un montant de **500 millions de dollars** pour les projets d'ensembles sous notre administration (IFLC);
  - Un montant de **4,3 milliards de dollars** pour les projets d'ensembles administrés par les PT, avec contribution équivalente (Initiative canadienne de logement communautaire).

Vue d'ensemble des cibles – programmes relevant de la SNL

Aperçu des investissements en matière de logement sous la SNL.

Cible de la SNL	Initiative	Up to date numbers	Cible de l'initiative (d'ici 2027-2028)
540 000 ménages qui n'éprouvent plus de besoins de logement	Initiatives de soutien pour les logements neufs, la réparation et l'abordabilité		540 000
160 000 logements neufs créés	Fonds national de co-investissement pour le logement	15 800 logements neufs	60 000
	Cadre de partenariat pour le logement	4 506 logements neufs	18 500*
	Initiative des terrains fédéraux	5 200 logements neufs	4 000
	Fonds d'innovation pour le logement abordable	19 100 logements neufs	4 000
	Initiative Financement de la construction de logements locatifs	32 100 logements neufs	71 000
	Financement pour le Nord	180 logements neufs	300
	Initiative pour la création rapide de logements	4 700 logements neufs	7 500**
300 000 logements existants réparés et renouvelés	Fonds national de co-investissement pour le logement	90 400 logements réparés	240 000
	Cadre de partenariat pour le logement	64 247 logements réparés	60 000
385 000 logements communautaires protégés	Initiative fédérale de logement communautaire	soutien à 26 700 logements	55 000
	Initiative canadienne de logement communautaire	73 528 logements soutenus	330 000
Ajout de 50 000 logements communautaires	Cadre de partenariat pour le logement / Initiative canadienne de logement communautaire		50 000*
300 000 ménages bénéficiant d'une aide à l'abordabilité grâce à l'Allocation canadienne pour le logement	Allocation canadienne pour le logement	28 082 logements soutenus	300 000
Réduction de 50 % du nombre de personnes en situation d'itinérance chronique	Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance / Vers un chez-soi (EDSC)		Réduction de 50 % du nombre de personnes en situation d'itinérance chronique

* La nouvelle cible prévoit que, sur les 50 000 nouveaux logements communautaires, 18 500 seront créés par les provinces et territoires.

** La cible comprend 3 000 logements pour le premier volet de l'ICRL et 4 500 logements pour le deuxième volet l'ICRL.

Points saillants des progrès dans le cadre de la SNL

Programme	Progrès
Fonds national de co-investissement pour le logement	Au 30 juin 2021, 4,3 milliards de dollars avaient été engagés (1,5 milliard de dollars en contributions et 2,8 milliards de dollars en prêts) pour soutenir la création et la réparation de 106 366 logements. Cela comprend 15 877 logements neufs et 90 489 logements réparés et renouvelés, dont 10 747 et 84 114, respectivement, seront abordables.
Initiative Financement de la construction de logements locatifs	Au 30 juin 2021, plus de 11,6 milliards de dollars avaient été engagés pour soutenir la création de 32 993 logements, dont 23 507 seront abordables.
Fonds d'innovation pour le logement abordable	Au 30 juin 2021, 208 millions de dollars avaient été engagés pour soutenir la création de 19 100 logements, dont 16 572 seront abordables. De ce nombre, 4 141 ont été achevés ou sont en construction.
Initiative des terrains fédéraux	Au 30 juin 2021, 10 accords avaient été signés, ce qui représente un engagement à construire 1 617 logements et des contributions de 20,4 millions de dollars. Les 26 propriétés dans le bassin devraient soutenir la création de 5 207 logements.
Initiative pour la création rapide de logements	Le premier cycle de l'ICRL a fourni plus de 1 milliard de dollars pour aider à créer 4 787 logements. Le deuxième cycle fournira 1,5 milliard de dollars de plus pour créer plus de 4 500 logements
Initiative canadienne de logement communautaire	Au 30 juin 2021, les provinces et les territoires avaient engagé 245 millions de dollars pour soutenir 73 528 logements.
Allocation canadienne pour le logement	Au 30 juin 2021, les provinces et les territoires avaient engagé 47 millions de dollars pour soutenir 28 082 ménages.
Financement des priorités des provinces et des territoires	Au 30 juin 2021, les provinces et les territoires avaient engagé plus de 412 millions de dollars pour soutenir 240 561 logements. Cela comprend 4 506 logements neufs, 64 247 logements réparés et 171 808 suppléments au loyer.
Financement pour les territoires du Nord	Au 30 juin 2021, les territoires avaient engagé 90 millions de dollars pour soutenir 1 135 logements, dont 181 logements neufs, 192 logements réparés et 762 suppléments au loyer.

Points saillants sur le rendement

Ce tableau présente certains paramètres généraux de la SCHL tirés du Plan d'entreprise 2021-2025. Le tableau est ajusté pour inclure les résultats réels de 2020.

(en millions, sauf indication contraire)	2019 Réel	2020 Réel	2021 Approuvée	2021 Plan modifié*
RÉSULTATS DE LA SCHL (CONSOLIDÉS)				
Total des produits	4 737	7 951	6 085	6 182
Total des charges (y compris l'impôt sur le résultat)	3 157	6 289	4 758	4 805
Résultat net	1 580	1 662	1 327	1 377
Trésorerie	922	2 301	411	411
Total de l'actif	276 259	300 970	317 872	319 580
Total du passif	261 646	284 395	302 589	304 248
Total des capitaux propres du Canada	14 613	16 575	15 283	15 332
Total du budget de fonctionnement	505,7	628,9	569,3	642,9
Total du budget des dépenses en capital	2 969	9 515	4 368	5 934
Ratio des charges au titre du budget de fonctionnement	15,6 %	9,6 %	11,6 %	11,6 %
Ratio de réaffectation	6,5 %	8,0 %	5,0 %	5,0 %
Membres du personnel (équivalents temps plein [ETP])	1 841	2 000	2 214	2 308
[redacted]				

* Certains paramètres sont révisés pour tenir compte des modifications apportées au Plan d'entreprise 2021-2025

Structure de gouvernance de la société et haute direction

Le Conseil d'administration est chargé de gérer les affaires et l'exercice des activités de la Société conformément à la *Loi sur la SCHL*.

Le Conseil d'administration est en charge de gérer nos affaires

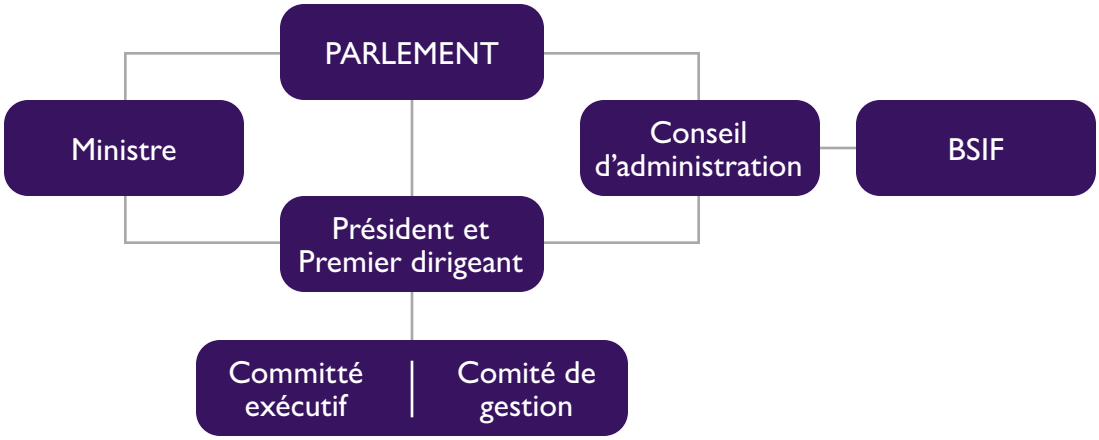

Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement

Établi la Société en 1946 et énonce les affaires et pouvoirs de la Société.

Loi sur l'administration financière

Énonce le cardre d'operation des Société de la Couronne.

Loi nationale sur l'habitation

Le mandate de la SCHL est énoncé par la Loi nationale sur l'habitation; elle donne à la SCHL ses mandats opérationel et politique.

Conseil d'administration

Derek Ballantyne
Président du Conseil d'administration
(29 avril 2018 – 28 avril 2023)

Romy Bowers
Présidente et première dirigeante

Janice Abbott
Présidente du Comité du logement abordable
(18 décembre 2020 – 17 décembre 2023)

Kelly Gillis
Sous-ministre de l'Infrastructure et des Collectivités
(depuis le 26 octobre 2021)

Gordon Laing
Président du Comité de vérification
(12 janvier 2018 – 11 décembre 2022)

André Hébert
Président du Comité de gestion des risques
(27 février 2019 – 26 février 2023)

Anne Giardini
Présidente du Comité de régie de la Société et de nomination et du Conseil des fiduciaires de la Caisse de retraite
(2 janvier 2018 – 1er janvier 2022)

Linda Morris
Présidente du Comité des ressources humaines
(14 décembre 2017 – 13 décembre 2021)

Navjeet (Bob) Dhillon
(5 février 2015 – 4 février 2019)

Michael Sabia
Sous-ministre des Finances
(depuis le 14 décembre 2020)

Haute direction

NOTRE COMITÉ DE LA HAUTE DIRECTION

Notre Comité de la haute direction est composé des subordonnés directs de la première dirigeante et est ultimement responsable de l'orientation stratégique et de la gestion des risques de la SCHL.

Romy Bowers

Présidente et première dirigeante

Romy s'est jointe à la SCHL en 2015 et a été nommée présidente et première dirigeante en avril 2021. Selon elle, la SCHL peut être un catalyseur de la résolution des problèmes liés à l'abordabilité du logement et un chef de file dans l'établissement d'un système de logement équitable et exempt de racisme systémique. Avant d'avoir été nommée présidente, Romy a été chef de la gestion des risques, chef des activités commerciales et, plus récemment, première vice-présidente des Solutions clients de la Société. À ce titre, elle dirigeait une équipe réunissant l'expertise liée aux activités commerciales et à l'aide au logement de la SCHL afin de mieux comprendre les besoins de logement de la population canadienne et d'y répondre en concevant de nouveaux produits et services axés sur la clientèle.

Kathleen Devenny

Chef de la gestion des risques

Kathleen Devenny devient chef de la gestion des risques de la SCHL à un moment charnière. En effet, après une décennie de développement de nouveaux outils et d'une solide culture du risque, les capacités et les systèmes de gestion des risques de la SCHL ont évolué. Ces outils sont maintenant mis en pratique dans tous les secteurs d'activité afin que la Société puisse prendre des risques calculés pour atteindre son aspiration pour 2030.

Nadine Leblanc

Première vice-présidente, Politiques

Nadine est à la tête d'une équipe formée des plus grands spécialistes et chercheurs et chercheuses du pays, responsables d'accélérer l'abordabilité du logement au Canada grâce à des politiques fondées sur des données probantes, à la recherche et à des analyses. Alors que la Stratégie nationale sur le logement est mise en œuvre, le secteur Politiques se concentre sur l'élaboration d'idées révolutionnaires pour faire en sorte que nous atteignons notre aspiration. Nadine s'est jointe à la SCHL en 2008 en tant que membre de l'équipe des Finances qui a dirigé l'élaboration de grands programmes en réponse à la crise financière mondiale.

Paul Mason

Premier vice-président, Solutions clients

En tant que premier vice-président, Solutions clients, Paul dirige une équipe qui réunit l'expertise de la SCHL en matière d'activités commerciales et d'aide au logement afin d'élaborer des solutions qui répondent mieux aux besoins de la population canadienne en matière de logement. Paul s'est joint à la SCHL en 2016, à titre de dirigeant principal de l'information, afin de piloter une transformation technologique et opérationnelle visant à offrir aux membres du personnel les outils et l'environnement physique qui leur permettront de donner le meilleur d'eux-mêmes au nom des Canadiens et Canadiennes.

Steve Mennill

Chef du changement climatique

Steve a été nommé chef du changement climatique de la SCHL en avril 2020. Il dirige la mise en oeuvre d'une solide stratégie sur les changements climatiques qui comprend des mesures relatives à l'atténuation et l'adaptation, tout en demeurant ancrée dans notre objectif d'un logement abordable pour tous d'ici 2030. Il est également responsable de l'écologisation des activités de la SCHL afin de réduire son empreinte carbone et environnementale. Les 25 années d'expérience de Steve à la SCHL et son expertise en urbanisme et en économie convergent pour faire de lui une des principales autorités en matière de logement au Canada.

Caroline Sanfaçon

Première vice-présidente, Opérations clients

En tant que première vice-présidente, Opérations clients, Caroline a reçu le mandat de faciliter l'application de solutions en matière de logement abordable. Dans ce but, son équipe s'applique à simplifier l'expérience client, à continuellement accroître l'efficacité opérationnelle et à améliorer l'agilité opérationnelle de la SCHL. Dotée de grandes capacités de réflexion stratégique et novatrice, Caroline met à profit plus de 20 ans d'expérience en immobilier public et privé, notamment une vaste expérience du risque de crédit et des prêts immobiliers commerciaux et de détail.

Marie-Claude Tremblay

Chef de cabinet

Dans son rôle de chef de cabinet, Marie-Claude met à profit ses 25 années d'expérience de la fonction publique. En plus de conseiller la présidente, Marie-Claude est responsable des activités de communications et de marketing de la SCHL, de la gouvernance de la Société, des affaires parlementaires, de la correspondance, des notes d'information et du Programme d'accès à l'information. Durant sa carrière au service de la population canadienne, Marie-Claude a occupé des postes dans plusieurs ministères fédéraux, ainsi que des postes de direction à la SCHL, à laquelle elle s'est jointe en 2010.

Michel Tremblay

Chef des finances et premier vice-président, Services d'entreprise

En tant que chef des finances, Michel est responsable de la gérance des actifs de la SCHL. Il travaille en étroite collaboration avec ses collègues du Comité de la haute direction pour appuyer le déploiement des politiques et des programmes de logement. Dans son deuxième rôle, celui de premier vice-président, Services d'entreprise, il dirige également des équipes qui assurent des fonctions de soutien allant des services juridiques et des ressources humaines aux technologies de l'information et à l'approvisionnement. Michel s'est joint à la SCHL en 2005 et a fait partie intégrante de la conception de la Stratégie nationale sur le logement.

Lisa Williams

Première vice-présidente, Stratégie

Dans ce rôle, Lisa est responsable des principaux moteurs de la stratégie de la Société, notamment le programme de lutte contre le racisme et de promotion de l'équité de la SCHL, la réconciliation avec les peuples autochtones, l'innovation et le Bureau de la gestion du changement et de la gestion de projets. Son équipe élabore également une approche pour établir des partenariats qui orienteront la stratégie. Depuis qu'elle s'est jointe à la SCHL en 2003 et tout au long de sa carrière diversifiée au sein de la Société, Lisa a acquis une solide compréhension de la stratégie de la SCHL et du rôle des divers secteurs d'activité pour aider les Canadiens et Canadiennes à répondre à leurs besoins en matière de logement.

Notre équipe de gestion

Le Comité de gestion est responsable des questions opérationnelles de la Société et il est soutenu par le Comité d'évaluation et de priorisation des initiatives, qui étudie les nouvelles initiatives, les analyses de rentabilisation et les demandes de ressources.

Sylvie Bourdon
Chef des affaires juridiques et vice-présidente, Personnes et culture

Mark Chamie
Vice-président, Investissements et Trésorerie

André Charbonneau
Chef adjoint des finances

Holly Cooper
Vice-présidente, Relations avec les Autochtones

Brett Dietrich
Vice-président, Évaluation du crédit et Souscription – Immeubles collectifs

Anik Génier
Vice-présidente, Politiques opérationnelles et relations externes

Pam Hine
Vice-présidente, Solutions de logement – Immeubles collectifs

Steffan Jones
Vice-président, Transformation des opérations pour propriétaires-occupants

Amélie Lecompte
Dirigeante principale de l'information

Neil Levecque
Vice-président, Opérations – Immeubles collectifs

Francis Mensah
Chef délégué de la gestion des risques

Marie-Anna Murat
Vice-présidente, Communications et Marketing

Stéphane Poulin
Vice-président, Données, Recherche et Connaissances

Patricia Roset-Zuppa
Vice-présidente, Élaboration des politiques

Carla Staresina
Vice-présidente, Gestion des risques, stratégie and produits

Debbie Stewart
Vice-présidente, Innovation et partenariats

Poste à pourvoir
Vice-président, Audit et Évaluation

Nominations par le ministre et le gouverneur en conseil

Conseil d'administration de la SCHL

Contexte

- Le Conseil d'administration de la SCHL se compose de douze membres, soit le président du Conseil, le président et premier dirigeant de la Société, le sous-ministre du ministère responsable de la SCHL et le sous-ministre des Finances (qui sont membres d'office), ainsi que huit autres administrateurs.
- Il est chargé de gérer les affaires et l'exercice des activités de la Société conformément à la *Loi sur la SCHL*, à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, à la Loi nationale sur l'habitation, ainsi qu'aux règlements administratifs de la Société.
- Les administrateurs et le président ont habituellement un mandat de quatre et cinq ans, respectivement. Leur mandat peut être reconduit, mais il faut alors généralement suivre le processus de nomination du gouverneur en conseil. À l'échéance de leur mandat, les membres continuent d'exercer leurs fonctions jusqu'à ce qu'ils soient officiellement remplacés ou qu'ils démissionnent.
- Le président et premier dirigeant demeure en poste pour un mandat dont la durée est déterminée par le gouverneur en conseil.
- La matrice des compétences et de la diversité du Conseil d'administration fait état des caractéristiques, compétences et connaissances essentielles dont le Conseil a besoin. Le gouvernement cherche à doter la SCHL d'un Conseil dont les membres, collectivement, possèdent les compétences requises, comme de l'expérience à titre de haut dirigeant dans une organisation du secteur public ou privé, ou dans certains domaines comme la finance, la gestion des risques, le logement abordable, l'immobilier et les technologies de l'information. La composition du Conseil d'administration doit aussi assurer un juste équilibre sur le plan de la diversité et, en conséquence, tenir compte du sexe, de la langue, de l'appartenance à des groupes minoritaires et de la représentation géographique de ses membres.
- [redacted].

Conseil des fiduciaires du fonds pour les logements du marché destinés aux Premières nations (FLMPN)

Contexte

- Le FLMPN, créé en 2007, sert à promouvoir et à soutenir l'expansion des logements du marché dans les communautés des Premières nations vivant dans les réserves.
- Le Fonds est devenu une entité autonome le 31 mars 2008, en vertu d'un acte de fiducie. La SCHL en a d'abord assuré la gestion, et le Conseil des fiduciaires du Fonds en a pris les rênes au fil des ans.
- Le Conseil des fiduciaires est formé de neuf membres, dont un président et un vice-président. Les fiduciaires possèdent ensemble un large éventail de compétences et d'expérience sur les plans professionnels, des affaires et des questions autochtones. Ils doivent superviser la régie et les pratiques du Fonds et orienter celui-ci pour qu'il atteigne ses objectifs.
- Six fiduciaires sont nommés par le ministre responsable de la SCHL (trois fiduciaires viennent du secteur financier privé et trois, du secteur public). Trois fiduciaires provenant de communautés des Premières Nations sont nommés par le ministre des Services aux Autochtones. Toutes les nominations doivent se faire en consultation avec l'autre partie.
- Six fiduciaires sont actuellement en fonction, et trois sièges sont vacants. [redacted]. Un mandat peut être reconduit, mais aucun fiduciaire ne peut demeurer en poste pendant plus de deux mandats consécutifs.
- Un appel de candidatures a été publié à l'automne 2018, et à la suite du processus, le ministre des Services aux Autochtones a nommé trois fiduciaires. Il reste les six nominations relevant du ministre responsable de la SCHL.
- Même si le ministre des Services aux Autochtones a nommé des fiduciaires, le transfert des responsabilités et le travail administratif connexe ne se feront qu'une fois terminé le processus pour les neuf nominations.

Conseil de Granville Island

Contexte

- Situé au centre-ville de Vancouver, Granville Island est un aménagement culturel, récréatif et commercial qui appartient au gouvernement du Canada.
- L'administration, la gestion et le contrôle de Granville Island ont été transférés à la SCHL en vertu d'un décret en 1973. La SCHL administre les activités courantes et le développement de Granville Island de façon autosuffisante, grâce aux recettes d'exploitation de l'île.
- Granville Island comprend environ 700 000 pieds carrés de superficie locative nette et accueille plus de 275 entreprises. Elle fournit l'équivalent d'environ 2 000 emplois à temps plein et génère autour de 262 millions de dollars en retombées économiques (2016).
- Le nouveau Conseil de Granville Island, fondé en septembre 2019, a pour mandat de renforcer les pouvoirs et l'autonomie au niveau local tout en continuant de rendre des comptes au gouvernement du Canada. Forts de responsabilités et de pouvoirs décisionnels accrus, il compte jusqu'à sept membres, dont quatre sont nommés par le ministre responsable de la SCHL, deux par la SCHL et un par la Ville de Vancouver.
- Les membres nommés par le ministre ont un mandat de quatre ans, et ceux nommés par la SCHL et la Ville de Vancouver, un mandat de trois ans. Le ministre peut, en tout temps, retirer un membre qu'il a nommé, et le poste libéré est alors pourvu conformément au processus établi (mise sur pied d'un comité de nomination ad hoc qui présentera des recommandations au ministre). Ce processus s'applique d'ailleurs à tous les postes se libérant au sein du Conseil en raison de la démission, du décès ou de l'incapacité d'un représentant local.

Parties prenantes

Assemblée des Premières Nations (APN)

Aperçu :

L'Assemblée des Premières Nations (APN) est un organisme national de défense des intérêts qui représente plus de 630 communautés des Premières Nations du Canada. Elle fait campagne pour que les Premières Nations puissent s'occuper elles-mêmes de la prise en charge, du contrôle et de la gestion des questions liées au logement grâce à un transfert complet des pouvoirs du gouvernement fédéral relatifs au logement et à l'infrastructure connexe.

Membres clés :

RosaAnne Archibald, cheffe nationale

Janice Ciavaglia, directrice générale

Irving Leblanc, directeur des services de logement, d'infrastructure et d'urgence

Association canadienne de l'immeuble (ACI)

Aperçu :

L'Association canadienne de l'immeuble (ACI) est l'une des plus importantes associations commerciales à vocation unique du Canada. Parmi ses membres, elle compte plus de 135 000 courtiers immobiliers, agents immobiliers et vendeurs, travaillant par l'intermédiaire de 78 chambres immobilières et associations immobilières partout au Canada.

Membres clés :

Jason Stephen, président

Michael Bourque, chef de la direction

Association des banquiers canadiens (ABC)

Aperçu :

L'Association des banquiers canadiens (ABC) est la porte-parole de plus de 60 banques nationales et étrangères en activité au Canada, et des 280 000 membres de leur personnel. Elle continue de servir d'intervenante centrale auprès du gouvernement et d'autres entités pour tout ce qui touche le secteur bancaire au pays.

Membres clés :

Neil McLaughin, président du Conseil exécutif

Neil Parmenter, président et chef de la direction

Fédération canadienne des associations de propriétaires immobiliers (FCAPI)

Aperçu :

La Fédération canadienne des associations de propriétaires immobiliers (FCAPI) représente les propriétaires et les gestionnaires immobiliers de près d'un million de logements locatifs résidentiels au Canada, par l'entremise de 11 associations de partout au pays et de l'adhésion directe des propriétaires-bailleurs. Elle défend les intérêts du secteur du logement locatif résidentiel auprès du gouvernement fédéral du Canada.

Membres clés :

John Dickie, président

Association canadienne des constructeurs d'habitations (ACCH)

Aperçu :

L'Association canadienne des constructeurs d'habitations (ACCH) représente le secteur de la construction résidentielle au Canada. Elle défend les intérêts du secteur de la construction résidentielle en ce qui concerne l'abordabilité et l'accessibilité du logement, l'économie clandestine en rénovation résidentielle et la pénurie de main-d'œuvre qualifiée en construction résidentielle.

Membres clés :

Larry Clay, président

Kevin Lee, premier dirigeant

Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine (ACHRU)

Aperçu :

L'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine (ACHRU) est un organisme national à but non lucratif qui prône le renouvellement du financement fédéral accordé au logement social, l'augmentation de l'offre de logements locatifs et le maintien des investissements fédéraux dans les initiatives de logement et de lutte contre l'itinérance. Leur travail s'articule autour de quatre piliers :

- Garder les logements abordables
- Mettre fin à l'itinérance
- Remettre à neuf les ensembles de logements abordables
- Soutenir une profession du logement durable

Membres clés :

Timothy Crooks (directeur régional,

Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard), président, Conseil d'administration

Jeff Morrison, directeur général

Justin Marchand (directeur général, Ontario Aboriginal Housing Services), président du caucus autochtone

Fédération canadienne des municipalités (FCM)

Aperçu :

Les membres de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) représentent environ 90 % de la population des municipalités au pays et militent activement pour que l'on tienne compte des besoins des municipalités dans les politiques et programmes fédéraux, notamment ceux touchant le logement, l'infrastructure, l'augmentation de l'offre de logements abordables et la préservation du parc de logements abordables.

Membres clés :

Carole Saab, Cheffe de la direction

Joanne Vanderheyden, conseillère du Comté de Middlesex (Ontario), présidente

Mike Savage, maire de Halifax, Président du Caucus des maires des grandes villes de la FCM

Le front d'action populaire en réaménagement urbain

Aperçu :

Le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) est un organisme national composé de 140 membres qui militent en faveur du droit au logement. Il s'occupe également de questions d'urbanisme, de lutte contre la pauvreté, de défense des droits économiques et sociaux, et de protection des services publics et des programmes sociaux.

Membres clés :

Marie-José Corriveau, coordonnatrice

Véronique Laflamme, porte-parole

Catherine Lussier, organisatrice

Céline Magontier, organisatrice

Habitat pour l'humanité canada

Aperçu :

Avec l'aide de bénévoles, de donateurs et de propriétaires de logements Habitat, les organismes Habitat locaux de chaque province et territoire du Canada aident à construire et à remettre en état des logements décents et abordables, qu'il s'agisse de maisons unifamiliales ou d'immeubles à logements multiples.

Membres clés :

David Sauvé, président

Julia Deans, présidente et PDG

Inuit Tapiriit Kanatami

Aperçu :

L'Inuit Tapiriit Kana Tami (ITK) représente 65 000 Inuits de la région de l'Inuit Nunangat (ou les terres inuites) et sert de porte-parole national pour protéger et faire progresser les droits et les intérêts des Inuits au Canada, en travaillant à améliorer leur santé et leur bien-être. Selon le Recensement de 2016, plus de la moitié (51,7 %) des Inuits de l'Inuit Nunangat vivent dans des logements surpeuplés. De plus, 31,5 % des Inuits de l'Inuit Nunangat vivent dans des logements qui nécessitent des réparations importantes.

Membres clés :

Natan Obed, président

Monica Ell-Kanayuk, vice-présidente

Ralliement national des métis

Aperçu :

Depuis 1983, le Ralliement national des métis (RNM) représente la Nation métisse au pays et à l'étranger. Son mandat et son orientation émanent de dirigeants élus démocratiquement parmi les gouvernements de la Nation métisse de l'Ontario à la Colombie-Britannique. Plus précisément, le RNM se penche sur les désirs et aspirations de ces gouvernements et prend des mesures pour les concrétiser à l'échelle nationale et internationale.

Membres clés :

David Chartrand, président

Professionnels hypothécaires du canada

Aperçu :

Professionnels hypothécaires du Canada, ou PHP (anciennement connu sous le nom d'Association canadienne des conseillers hypothécaires accrédités) est une association nationale à but non lucratif du secteur des prêts hypothécaires qui représente des courtiers hypothécaires, des prêteurs, des assureurs et des fournisseurs de services. Les membres de PHP constituent le plus grand réseau de spécialistes en prêts hypothécaires au pays.

Membres clés :

Dong Lee, président

Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance

Aperçu :

L'Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance (ACMFI) est un mouvement national de personnes, d'organismes et de collectivités travaillant ensemble pour mettre fin à l'itinérance au Canada au moyen d'une initiative structurée, axée sur le soutien et les données, comme l'effort Prêt pour zéro. Elle vise à mettre fin à l'itinérance chronique et à l'itinérance des anciens combattants, une première étape sur la voie de l'élimination de l'itinérance au Canada.

Membres clés :

Tim Richter, président directeur général

Réseau national du droit au logement

Aperçu :

Le Réseau national du droit au logement se voue à la mise en œuvre significative du droit au logement au Canada. Pour ce faire, il :

- Réunit la société civile;
- Travaille avec les gouvernements;
- Trouve et met à l'essai des solutions aux obstacles systémiques;
- Examine la recherche;
- Élargit le droit au logement aux compétences provinciales, territoriales et municipales.

Membres clés :

Michèle Biss, chargée de projet

Hébergement femmes Canada

Aperçu :

Hébergement femmes Canada offre une voix forte, unifiée et pancanadienne sur la question de la violence faite aux femmes. L'organisation crée des occasions d'échanger des idées, de partager des ressources et de mettre en contact des personnes compétentes et dévouées d'un océan à l'autre pour promouvoir les pratiques exemplaires.

Membres clés :

Lise Martin, directrice générale

The Shift

Aperçu :

Le réseau The Shift reconnaît le logement comme un droit de la personne, et non comme un produit ou une industrie extractive. Il rétablit la compréhension du logement en tant que chez-soi et remet en question la façon dont les acteurs financiers minent le droit au logement. À l'aide d'un cadre axé sur les droits de la personne, The Shift incite à l'action pour mettre fin à l'itinérance, à l'inabordabilité et aux expulsions à l'échelle mondiale.

Membres clés :

Leilani Farha, directrice mondiale

Congrès des peuples autochtones

Aperçu :

Le Congrès des peuples autochtones (CPA) est l'une des cinq organisations autochtones nationales reconnues par le gouvernement du Canada. Il comprend les Indiens inscrits, les Indiens non inscrits, les Métis et les Inuits du Sud vivant hors réserve. Le CPA sert de porte-parole national pour ses organisations affiliées provinciales et territoriales. Il bénéficie également du statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), ce qui lui permet de contribuer aux questions internationales importantes pour les peuples autochtones.

Membres clés :

Elmer St. Pierre, chef national

Jim Devoe, directeur général

Services offerts au cabinet du ministre

Nous entretenons une relation directe avec votre cabinet, et disposons de notre propre adjoint ministériel, qui peut vous aider avec toutes vos demandes. Cela dit, nous travaillons en étroite collaboration avec nos collègues d'Emploi et Développement social Canada (EDSC). Nous avons d'ailleurs conclu un protocole d'entente avec EDSC qui définit clairement nos fonctions respectives en matière de logement et d'itinérance. Vous trouverez ce protocole à l'annexe B.

Nous fournissons du soutien direct en matière d'affaires stratégiques, de notes d'information, de mémoires au Cabinet, de présentations au Conseil du Trésor, de communications, d'affaires parlementaires, d'activités ministérielles et de correspondance.

Notes d'information ministérielles, mémoires au Cabinet et autres documents

Le président et la haute direction de la SCHL offrent au ministre et aux membres de son cabinet des séances d'information de vive voix sur les activités de la SCHL et sur des sujets et des enjeux liés à l'habitation. Le chef de cabinet adjoint est la personne-ressource à qui vous adresser pour coordonner les notes d'information ministérielles et les documents d'information pour le ministre et son personnel (notes, livres et présentations), ainsi que les affaires liées au Cabinet, comme les mémoires au Cabinet.

Produits des Affaires parlementaires

L'équipe des Affaires parlementaires fait un suivi quotidien des activités du Parlement et fournit au cabinet du ministre des résumés et des analyses en ce qui a trait à l'habitation et aux activités de la SCHL. Elle coordonne la préparation de tous les documents liés aux affaires parlementaires qui touchent les activités et les lignes de conduite de la SCHL, dont les fiches pour la période de questions, les états parlementaires, les documents pour les débats d'ajournement et les documents associés à une comparution devant un comité parlementaire. Elle répond en outre aux demandes d'information des parlementaires. C'est le gestionnaire, Affaires parlementaires, qui coordonne vos demandes.

Correspondance ministérielle

L'équipe responsable de la correspondance a pour mandat de traiter la correspondance ministérielle touchant la SCHL et l'habitation. Bien qu'elle coordonne, rédige et approuve la correspondance, le cabinet du ministre doit présenter ses demandes par l'entremise de l'Unité de la correspondance du ministre d'EDSC, qui s'occupera du suivi, de la distribution et du traitement.

Relations avec les médias

Notre équipe des Relations avec les médias répond aux demandes d'information des médias et fournit, au besoin, des messages, des déclarations et d'autres communications externes au sujet d'enjeux liés au logement. Elle diffuse également auprès des médias des communiqués et des avis sur des questions touchant la SCHL, et offre à leur intention des séances d'information à la suite de la publication des rapports de la SCHL. Les documents de communication qui traitent de sujets liés aux politiques de logement sont fournis au cabinet du ministre aux fins d'approbation, alors que ceux qui traitent des activités de la SCHL sont fournis à titre d'information.

Suivi des médias

Nous offrons un service de suivi des médias qui cible la couverture par les médias imprimés, diffusés, Web et sociaux. Les coupures de presse sur des sujets liés au logement sont fournies quotidiennement au cabinet du ministre.

Activités ministérielles et rédaction de discours

Nous trouvons des activités auxquelles le ministre (ou des députés ou des sénateurs le représentant) pourrait participer, assurons la liaison avec les provinces et les territoires ainsi qu'avec d'autres partenaires, et fournissons des documents de communication et du soutien connexes. Notre équipe comprend aussi des rédacteurs de discours.

Name	Type of requests	Contact Information
Marie-Claude Tremblay, Chef de cabinet		Téléphone : 613-748-2178 Courriel : mctrembl@cmhc-schl.gc.ca
Jonathan Lefebvre, Chef de cabinet adjoint	• Principales communications avec le cabinet du ministre • Demandes relatives aux politiques • Requêtes des bureaux régionaux • Demandes de notes d'information	Téléphone : 613-748-2714 Courriel : jblefebv@cmhc-schl.gc.ca
Patrick Perron, Gestionnaire, Affaires parlementaires et correspondance	• Affaires parlementaires, y compris les débats d'ajournement et des journées de l'opposition, les documents parlementaires, les fiches pour la période de questions, et les préparatifs liés aux comités • Correspondance ministérielle	Téléphone : 613-740-5869 Courriel : pperron@cmhc-schl.gc.ca
Sabrina Ostler, Gestionnaire principale, Notes d'information, accès à l'information et protection des renseignements personnels	• Notes d'information • Accès à l'information	Téléphone : 613-748-2160 Courriel : sostler@cmhc-schl.gc.ca
Marie-Anna Murat, Vice-présidente, Communications et marketing	• Communications • Marketing	Téléphone : 514-587-9438 Courriel : mmurat@cmhc-schl.gc.ca
Teresa Amoroso, Gestionnaire principale, Optimisation technologique et opérationnelle	• Relations avec les médias • Suivi des médias • Médias sociaux	Téléphone : 613-748-4046 Courriel : tamoroso@cmhc-schl.gc.ca
Mark Salerno, Gestionnaire, Évènements et mobilisation de la haute direction	• Coordination d'évènements ministériels et rédaction de discours	Téléphone : 416-250-3219 Courriel : msalerno@cmhc-schl.gc.ca

Annexe A – Protocole d'entente avec emploi et développement social Canada (en anglais seulement)

MEMORANDUM OF UNDERSTANDING
CLARIFYING KEY ROLES AND RESPONSIBILITIES
RELATING TO HOUSING AND HOMELESSNESS

dated Sept. 17, 2019

between

CANADA MORTGAGE AND HOUSING CORPORATION
("CMHC")
and

DEPARTMENT OF EMPLOYMENT AND SOCIAL DEVELOPMENT
("ESDC")

1. CMHC and ESDC wish to record their agreement on clarifying their respective key roles and responsibilities in relation to housing and homelessness, establishing a mechanism to ensure coordination and good governance of the portfolio and ensuring that there is a seamless federal housing and homelessness policy continuum. This will be done while respecting the legislative authority and realms of expertise of CMHC and ESDC.

Canada Mortgage and Housing Corporation

per: _____
President and CEO

Department of Employment and Social Development

per: _____
Deputy Minister

Attach.

Memorandum of Understanding
CLARIFYING KEY ROLES AND RESPONSIBILITIES
RELATING TO HOUSING AND HOMELESSNESS

Purpose

This MOU is intended to clarify the key roles and responsibilities of CMHC and ESDC in the area of housing and homelessness.

The intent is to provide the Minister of ESDC and Minister Responsible for CMHC with the best public policy advice, facilitate the creation and implementation of a seamless housing policy continuum while respecting the legislative authority and realms of expertise of ESDC and CMHC.

Context

This MOU replaces the previous MOU entered into between CMHC and ESDC (formerly the Department of Human Resources and Skills Development) dated January 11th, 2006.

Legislative Authority

CMHC

The current legislative framework includes the *National Housing Act* (NHA), the *Canada Mortgage and Housing Canada* Act (the CMHC Act), the *National Housing Strategy Act* (the NHS Act), and additional provisions of general application to Crown corporations set out in Part X of the *Financial Administration Act*.

CMHC's mandate and related powers are set out in the CMHC Act and the NHA. The scope of the NHA is quite broad. The NHA provides authorities for a comprehensive array of tools that can be used in support of this mandate along the points on the housing continuum from transitional and supportive housing to social housing through affordable rental to market housing. The NHA also includes authority for housing research, community planning and services, land assembly and development as well as international housing support.

Since 1945, the powers and functions under the NHA are stated to be those of the Corporation. The CMHC Act, section 17, states that the Corporation shall have, exercise and perform all rights, powers, duties, liabilities and functions of the Minister under the housing Acts or under any contract entered into under those Acts except the authority of the Minister to pay money out of the Consolidated Revenue Fund.

In summary, the NHA with the CMHC Act set out the powers and functions of the Government of Canada with respect to housing. The powers and functions in the NHA are assigned to CMHC through the CMHC Act. The CMHC Act defines the Corporation as being composed of the Minister and the Board of Directors. The Board of Directors has responsibility for managing the affairs of CMHC and specifically to approve and recommend to the Minister, amongst other matters, strategic policies and direction.

ESDC

For ESDC, the current legislative framework includes the *Department of Employment and Social Development Act* (DESDA).

Authorities for homelessness policies and programs extend from the Minister's powers, duties and functions relating to social development with a view to promoting social well-being and income security as outlined in section 5 of DESDA.

As per section 7 of DESDA, the Minister may, in exercising the powers and performing the duties and functions assigned by this Act, establish and implement programs designed to support projects or other activities that contribute to the social development of Canada and the Minister may make grants and contributions in support of the programs.

Roles and Responsibilities

The Privy Council Office (PCO) Guide Book for Heads of Agencies in describing portfolio management encourages all organizations in a Minister's portfolio to work together in the most appropriate and effective fashion, consistent with statute and while respecting the statutory-based relationship between a Minister and the agencies in a Minister's portfolio.

CMHC and ESDC both have roles to play in the development and delivery of housing and homelessness strategies.

The CMHC role is focused on improving housing affordability in Canada through housing policy and the delivery of federal housing programs and services, including those under the National Housing Strategy.

The role of ESDC in the housing continuum is focused on the development and delivery of federal policies and programs to prevent and reduce homelessness. This includes responsibility for Reaching Home: Canada's Homelessness Strategy under the National Housing Strategy. The Department also plays a role in ensuring "connectivity" between housing and homelessness, as part of the full housing continuum and within the National Housing Strategy.

A more specific description of the key roles and responsibilities of CMHC and ESDC is outlined on the following chart:

ACTIVITY	ROLE OF CMHC	ROLE OF ESDC
Policy Development		
Development of Budget and Policy Proposals to Central Agencies and Cabinet.	In relation to housing policies and programming: ○ Develop key policy documents such as Memoranda to Cabinet and Budget proposals. ○ Liaise with Central Agencies, other federal departments, Indigenous partners and provincial/territorial and municipal governments. ○ Engage Canadians, including people with lived experience/expertise in the development of policy advice. ○ Provide input and support to ESDC on linkages to homelessness policy proposals. The President and CEO of CMHC is to approve housing submissions and proposals prior to ministerial approval.	• In relation to homelessness policies and programming: ○ Develop key policy documents such as Memoranda to Cabinet and Budget proposals. ○ Liaise with Central Agencies, other federal departments, Indigenous partners and provincial/territorial and municipal governments. ○ Engage Canadians, including people with lived experience/expertise in the development of policy advice. • Provide input and support to CMHC on linkages to government priorities and horizontal aspects of housing policy proposals. • Provide advice to the Minister where the Minister seeks such advice. The Deputy Minister of ESDC is to approve homelessness submissions and proposals prior to ministerial approval.

Memorandum of Understanding
CLARIFYING KEY ROLES AND RESPONSIBILITIES
RELATING TO HOUSING AND HOMELESSNESS

ACTIVITY	**ROLE OF CMHC**	**ROLE OF ESDC**
Policy Research	Guide, manage and conduct housing policy research, data collection and analysis to support program and policy development. Support ESDC on horizontal dimensions and relationships to other federal social policy priorities.	Conduct research and data collection and analysis to support program and policy development, and provincial/territorial engagement Conduct research on current and emerging issues that affect homelessness. • Identify linkages between housing/homelessness and other social policy areas (e.g. health, poverty, immigration, corrections).
Corporate Planning	Prepare Corporate Plan in accordance with the FAA and in support of CMHC's strategy and priorities.	Provide input to corporate planning as it relates to homelessness programming and federal homelessness policy.
Program Operations	Responsible for delivering program initiatives under the National Housing Strategy, other housing operations and connecting the Reaching Home delivery network with CMHC opportunities for funding.	Responsible for ongoing delivery of Reaching Home and management of national Grants and Contributions. Contribute expertise in homelessness policy to support the delivery of the National Housing Strategy (e.g. Federal Lands Initiative) and other housing initiatives.
New legislation and/or legislative amendments	Prepare drafting instructions for new legislation relating to housing, and work with central agencies and other government departments (including the Department of Justice, as appropriate) to ensure that the housing policy intent is captured while respecting legal considerations.	Provide input and support to CMHC and the Minister on the drafting and/or amending of any legislation relating to housing and homelessness.

ACTIVITY	ROLE OF CMHC	ROLE OF ESDC
Governor in Council appointments	CMHC to work with PCO and the Orders in Council division to support the process for Governor in Council appointments of CMHC Board of Directors members.	
Ministerial appointments	CMHC to work with the Minister for CMHC to support the process for ministerial appointments that fall under CMHC responsibility.	Provide support as required to CMHC on the ministerial appointment process
Federal/Provincial/Territorial Relations		
Bilateral Agreements and Relations	Lead negotiations and management of housing agreements with provinces and territories and engage provinces and territories in housing policy discussions and issue resolution. Encourage provincial/territorial co-operation and coordination on horizontal issues through the FPT Forum on Housing and other intergovernmental tables.	Engage with provinces/territories bilaterally, through housing and social services intergovernmental tables, to improve coordination between federal and provincial/territorial homelessness programming. Encourage provincial/territorial co-operation and coordination on horizontal issues.
Multi-lateral Meetings and Arrangements	Lead and direct FPT multilateral housing meetings, such as the FPT Forum on Housing at the minister, deputy minister and senior official levels. Lead the development of new or amended multilateral arrangements, such as the FPT Housing Partnership Framework. Lead negotiations and conclude/manage bilateral agreements, such as the NHS bilateral agreements.	Engage with provinces/territories multilaterally to improve coordination between federal and provincial/territorial homelessness programming. Participate in FPT housing meetings and discussions on horizontal aspects of housing policy.

Memorandum of Understanding
CLARIFYING KEY ROLES AND RESPONSIBILITIES
RELATING TO HOUSING AND HOMELESSNESS

ACTIVITY	ROLE OF CMHC	ROLE OF ESDC
Research and Information Dissemination		
Housing Need and Technical Research	Guide, manage and conduct research on housing needs and priorities identified under the National Housing Strategy, housing markets and housing finance, technical housing issues and community planning issues per mandate under Part IX of NHA, as well as other housing research and innovation initiatives under the Strategy.	Ex-officio member of the National Housing Council.
Housing Market Analysis, Surveys and Forecasts	Lead and work with other federal departments and stakeholders on the collection, analysis and dissemination of housing statistical information.	N/A
Program Evaluation and Internal Audit	Evaluate housing programs and services with ESDC input on areas where housing and homelessness intersect and on housing components of horizontal evaluations. Conduct internal audits of housing programs and services.	Evaluate Government of Canada homelessness programming. Conduct internal audits of Government of Canada homelessness programming and manage external audit liaison activities when appropriate. Input on areas where housing and homelessness intersect.
Ministerial Support Services		
Briefings, Correspondence, Parliamentary Affairs, Ministerial Events, Communications, Stakeholder Relations, Media Relations	On all matters related to housing and CMHC programs and activities. Support activities to include: o preparation of briefing materials; o Departmental liaison role between CMHC and MINO; o Providing MINO and ministerial briefings; o preparation of ministerial correspondence; o responding to requests and enquiries under both the	On all matters related to homelessness and ESDC programs and activities. Support activities to include: o coordination of CMHC Ministerial correspondence; o identifying opportunities and provide collateral and support for meetings and events; o preparing news releases,

ACTIVITY	ROLE OF CMHC	ROLE OF ESDC
	Access to Information Act and the *Privacy Act*; ○ identifying opportunities and provide collateral and support for meetings and events; ○ preparing news releases, backgrounders, speeches and other public communications; ○ conducting consultations with stakeholders and public; and, ○ management of media relations and development of materials for media on housing issues; ○ Preparing responses to parliamentary questions and petitions assigned to CMHC and submitting directly to PCO; ○ Providing MINO with QP Cards, speeches for use in the House of Commons; ○ Lead preparation of government responses related to housing; ○ Provide support and materials for governmental and private members bills related to housing; ○ Represent CMHC and housing related matters at interdepartmental meetings including those led by PCO;	backgrounders, speeches and other public communications; ○ conducting consultations with stakeholders and public; ○ management of media relations and development of materials for media on homelessness issues; ○ and, ○ coordinating materials for ESDC Ministers and Ministers' offices as required, which include tasking and processing CMHC's files to the Ministers' offices.
Access to Information Act and the *Privacy Act*	Responding to requests and enquiries under the *Access to Information Act* and the *Privacy Act*; Proactive publication of all required CMHC-related material under Part 2 of the *Access to Information Act*.	Responding to requests and enquiries under both the *Access to Information Act and the Privacy Act*; Proactive publication of all required ESDC-related material under Part 2 of the *Access to Information Act*;

Annexe B – Documents d'une page sur les réalisations et les principaux enjeux

CANADA

Ententes bilatérales avec les provinces et territoires :

Le gouvernement du Canada a signé des ententes avec chacune des provinces et chacun des territoires afin de verser une contribution équivalente et du financement dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement (SNL) pour protéger, renouveler et accroître le parc de logements sociaux et communautaires.

Plus de 15 G$ en financement fédéral, provincial et territorial sur neuf ans (jusqu'en 2028).

À ce jour, le gouvernement fédéral a versé **704 M$ pour soutenir plus de 42 000 ménages.**

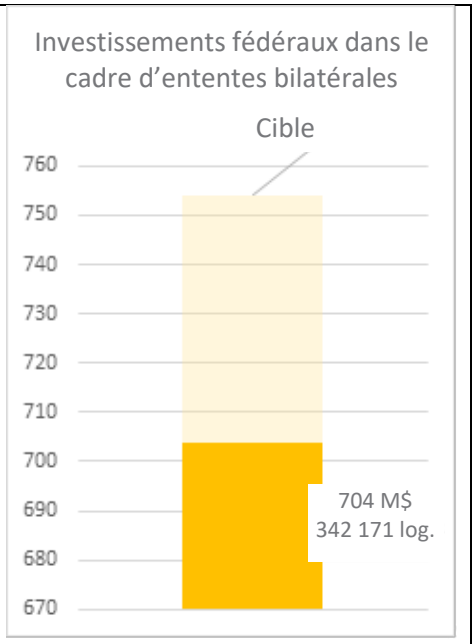

Investissements fédéraux dans le logement

Depuis 2016, le gouvernement du Canada s'est engagé à verser **plus de 27,6 G$** pour fournir des logements de qualité et de taille convenables à plus de **1 280 000 ménages** au pays.

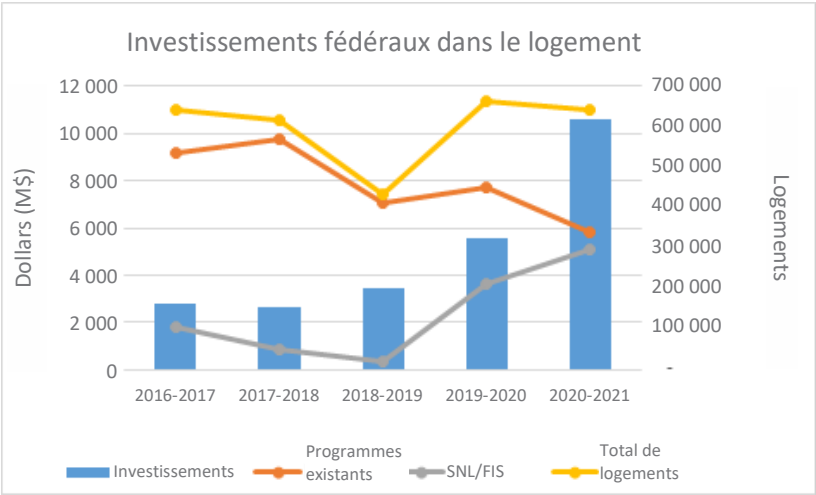

Investissements fédéraux effectués au moyen d'ententes bilatérales conclues dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement (SNL) (au 30 juin 2021) :

Programmes liés à l'offre de la Stratégie nationale sur le logement :

Initiative Financement de la construction de logements locatifs (iFCLL) :

- Elle contribue à accroître l'offre de logements neufs destinés à la location pour les familles de la classe moyenne.
- Depuis la création de l'iFCLL, **plus de 11 G$** ont été investis au Canada pour venir en aide à **plus de 32 100 ménages**.
- L'objectif du programme n'est pas de créer des logements abordables, mais plutôt de créer des logements au loyer du marché situés plus près du travail pour le personnel en soins infirmiers, les membres des services de police et d'autres personnes.

Fonds national de co-investissement pour le logement (FNCIL) :

- **Plus de 4 G$** (plus de 2,8 G$ en prêts et plus de 1,5 G$ en contributions) ont été investis pour construire plus de **15 800 logements** et réparer près de **90 500 logements** au Canada.

Initiative pour la création rapide de logements (ICRL) – phase 1 :

- Des investissements de **plus de 1 G$** dans le cadre du volet des grandes villes et du volet des projets au profit de **plus de 4 700 ménages** au Canada.

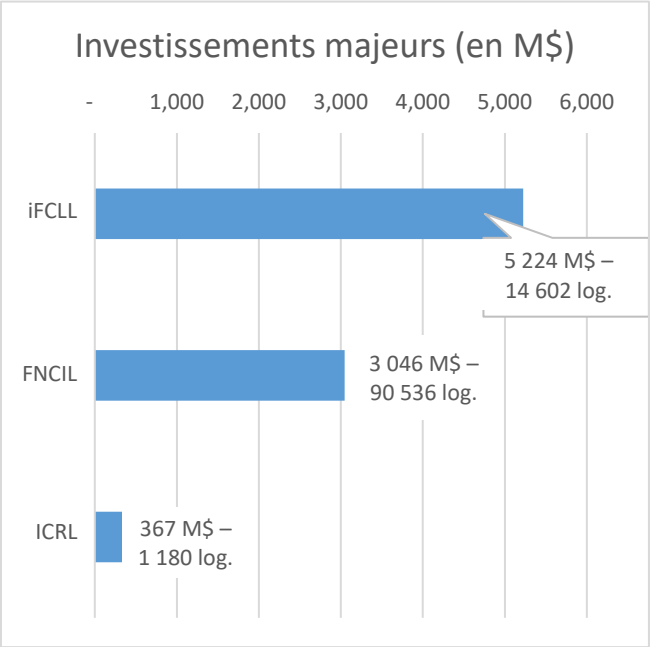

Investissements du gouvernement fédéral dans le logement depuis 2016 (en millions de dollars)

En date du 30 juin 2021	**Investissements**	**Logements et ménages**
Stratégie nationale sur le logement (SNL) :		
Ententes bilatérales	705 M$	343 150
Fonds national de co-investissement pour le logement (FNCIL)	4 398 M$	106 366
Initiative Financement de la construction de logements locatifs (iFCLL)	11 444 M$	32 185
Fonds pour l'innovation	208 M$	19 100
Initiative fédérale de logement communautaire – phases 1 et 2	64 M$	29 784
Initiative des terrains fédéraux	20 M$	1 617
Initiative pour la création rapide de logements (ICRL)	1 005 M$	4 787
Incitatif à l'achat d'une première propriété	243 M$	13 467
Vers un chez-soi (Emploi et Développement social Canada)	452 M$	S. O.
Programmes existants	7 524 M$	568 710
Budget de 2016	1 594 M$	161 000
Total	**27 657 M$**	**1 280 166**

Colombie-Britannique

À Vancouver, les coûts des logements sont parmi les plus élevés du monde et l'on estime que le taux d'itinérance y est le plus élevé au Canada.

L'abordabilité du logement demeure un enjeu important pour les familles de la Colombie-Britannique

Depuis 2015, le gouvernement du Canada s'est engagé à investir **près de 6 G$** en Colombie-Britannique pour soutenir **126 900 ménages**.

La Colombie-Britannique a reçu un peu plus de 21 **%** de tous les fonds fédéraux consacrés au logement, alors que sa population représente 13 % de l'ensemble de la population canadienne.

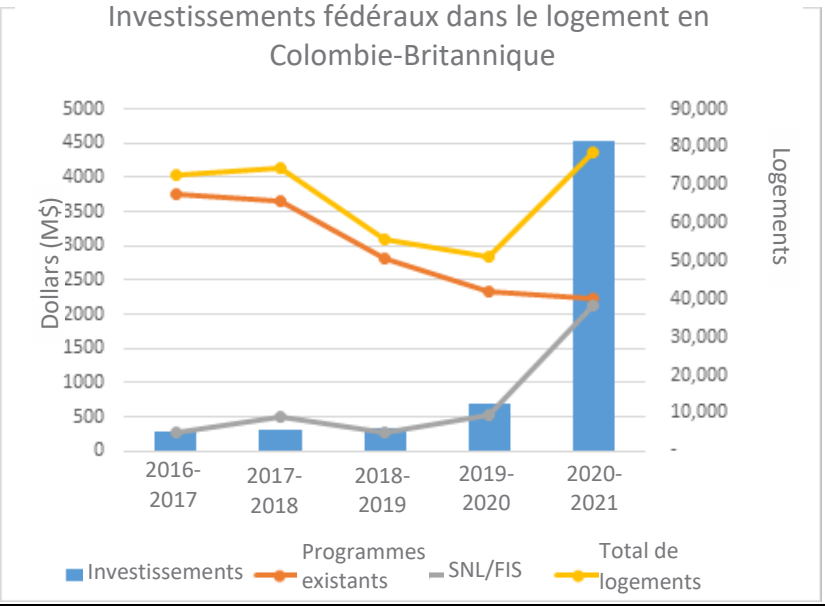

Investissements fédéraux effectués au moyen d'ententes bilatérales conclues avec la Colombie-Britannique dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement (SNL) (au 30 juin 2021)

Plus de 752 M$ en financement fédéral sur neuf ans.

En juin 2018, les gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique ont signé l'Entente bilatérale SCHL-Colombie-Britannique dans le cadre de la SNL de 2017 afin de protéger, de renouveler et d'accroître le parc de logements sociaux et communautaires.

Au cours des trois premières années d'application du plan d'action de la Colombie-Britannique, le gouvernement du Canada et la Colombie-Britannique investiront un total de 268 M$ (134 M$ en contributions équivalentes).

À ce jour, nous avons investi **83 M$** pour soutenir plus de **11 200 ménages**.

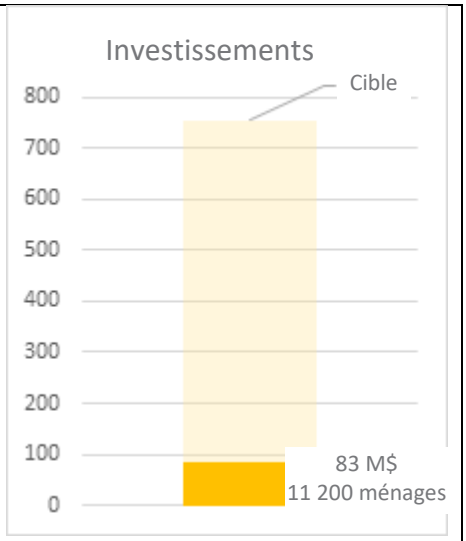

Programmes liés à l'offre de la Stratégie nationale sur le logement (au 30 juin 2021)

Initiative Financement de la construction de logements locatifs (iFCLL) :

- Elle contribue à l'offre de logements neufs destinés à la location pour les familles de la classe moyenne. C'est pourquoi l'initiative est si populaire et nécessaire en Colombie-Britannique.

- Depuis 2017, **plus de 4,1 G$** ont été investis en Colombie-Britannique pour créer des logements destinés à **plus de 10 000 ménages** (environ **36 %** du financement offert par l'iFCLL).

Fonds national de co-investissement pour le logement (FNCIL) :

- En collaboration avec BC Housing, la SCHL a simplifié les processus du programme afin de faciliter le cumul des programmes respectifs, ce qui a entraîné une augmentation de la participation.

[redacted]

- **Plus de 552 M$** au profit de plus de **4 600 ménages** (237 M$ en prêts et 178 M$ en contributions) en Colombie-Britannique (environ 11 **%** du financement offert par le FNCIL).

Initiative pour la création rapide de logements (ICRL) – phase 1 :

- Des investissements de **205 M$** dans le cadre du volet des grandes villes et du volet des projets au profit de **plus de 680 ménages** de la Colombie-Britannique.

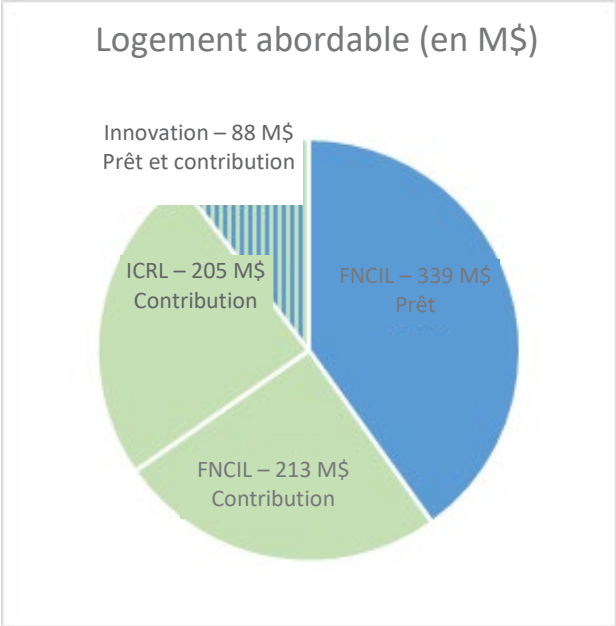

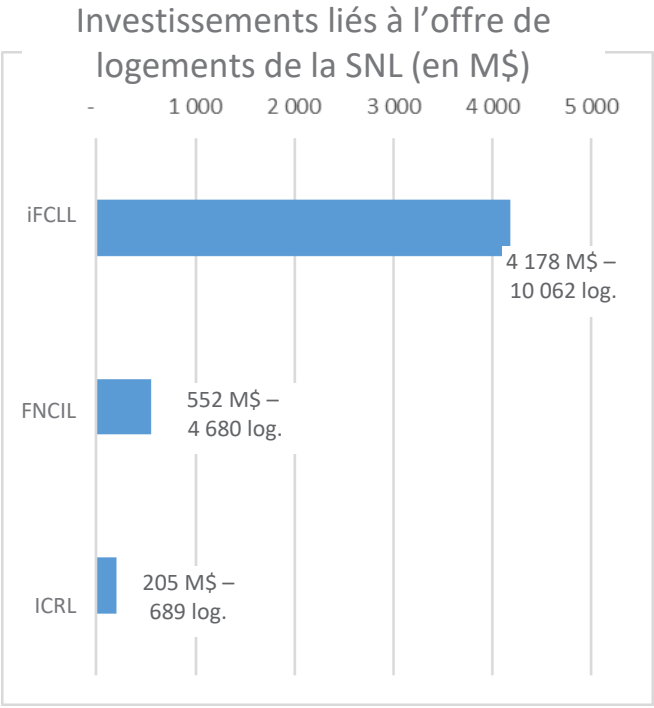

Investissements du gouvernement fédéral dans le logement depuis 2016 (en millions de dollars)

En date du 30 juin 2021	**Investissements**	**Logements et ménages**
Stratégie nationale sur le logement (SNL) :		
- **Ententes bilatérales**	83 M$	11 251
- **Volet national du Fonds national de co-investissement pour le logement (FNCIL)**	552 M$	4 680
- **Initiative Financement de la construction de logements locatifs (iFCLL)**	4 178 M$	10 062
- **Fonds pour l'innovation**	88 M$	8 142
- **Initiative fédérale de logement communautaire (phases 1 et 2)**	19 M$	7 655
- **Incitatif à l'achat d'une première propriété**	8 M$	448
- **Initiative pour la création rapide de logements (ICRL)**	205 M$	689
Vers un chez-soi (Emploi et Développement social Canada)	63 M$	S. O.
Programmes existants	714 M$	78 600
Budget de 2016	175 M$	5 430
Total	**6 085 M$**	**126 957**

Principaux défis et priorités

- En 2019, la Colombie-Britannique a créé un Groupe d'experts sur l'avenir de l'offre de logements et l'abordabilité pour formuler des recommandations aux gouvernements de la Colombie-Britannique et du Canada, plus précisément sur l'offre de logements pour faire en sorte qu'il y ait plus de logements à vendre ou à louer et qu'un plus grand nombre de personnes aient accès au marché de l'habitation. Le processus inclut l'écoute des parties prenantes, notamment les municipalités, les experts et le public. Les sujets abordés jusqu'à maintenant comprennent le logement locatif, la réduction de la pauvreté, le blanchiment d'argent dans le secteur immobilier et l'accessibilité. Un rapport contenant des recommandations a été publié.
- Nous avons conclu deux protocoles d'entente avec BC Housing. Le premier prévoit 75 millions de dollars en contributions du FNCIL pour soutenir 1 500 logements sur cinq ans. Le deuxième est un partenariat avec la Ville de Vancouver et BC Housing visant à créer 300 logements permanents avec services de soutien sur trois ans, sur cinq sites à Vancouver, dont la contribution moyenne est de 50 000 $ par logement sous forme de prêt-subvention dans le cadre du FNCIL.
- En 2021, nous avons collaboré avec BC Housing à une initiative d'harmonisation des projets pour faciliter le cumul du financement provincial et fédéral et simplifier les processus pour les clients.

- L’une des principales priorités de la Colombie-Britannique et de Vancouver est de se doter d’une stratégie trilatérale visant à réparer, à réaménager et à remplacer les immeubles de chambres individuelles dans le quartier Downtown Eastside afin d’offrir des logements de qualité convenable et stables aux personnes les plus vulnérables. La SCHL siège à un groupe de travail intergouvernemental avec la Ville de Vancouver et BC Housing pour s’associer à cette stratégie. Des conversations étaient en cours avec votre prédécesseur, et nous nous attendons à une demande importante de financement fédéral, bien que le montant ne soit pas encore connu.
- [redacted].

Prairies

Depuis 2016, le gouvernement du Canada s'est engagé à investir **plus de 3 G$** dans les Prairies pour fournir des logements de qualité et de taille convenables à plus de **165 000 ménages**.

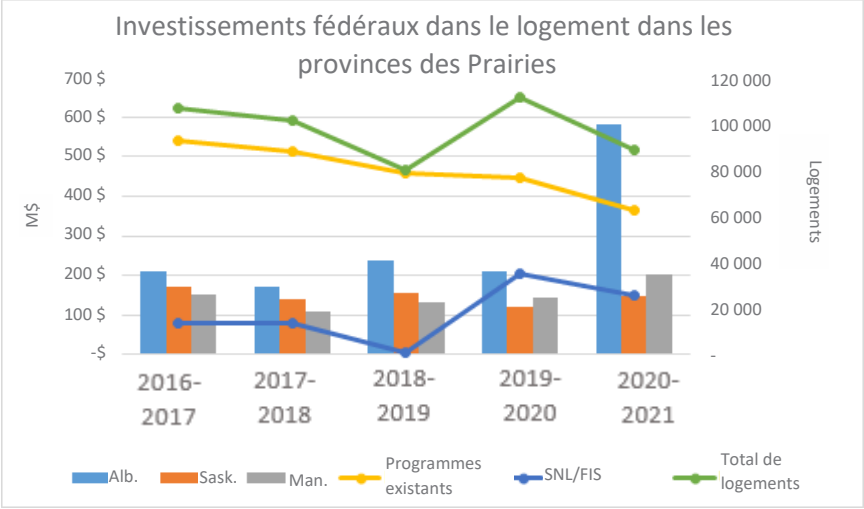

Investissements fédéraux effectués au moyen d'ententes bilatérales conclues avec les Prairies dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement (SNL) (au 30 juin 2021)

***Plus de 1,15 G$*** *en financement fédéral sur neuf ans (561 M$ à l'Alberta, 292 M$ à la Saskatchewan et 302 M$ au Manitoba).*

Jusqu'à maintenant, ***112 M$*** *ont été investis pour financer le logement de plus de* ***46 000 ménages****.*

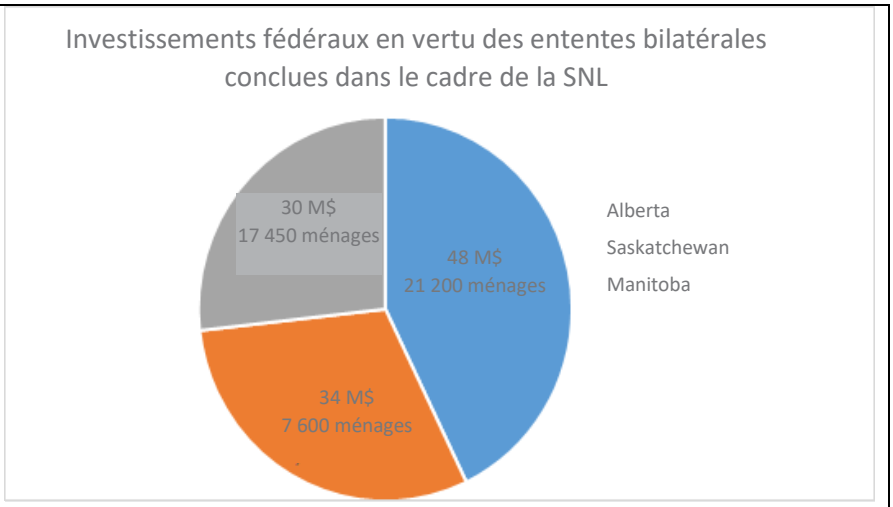

Programmes liés à l'offre de la Stratégie nationale sur le logement (au 30 juin 2021)

Initiative Financement de la construction de logements locatifs (iFCLL) :

- Elle contribue à l'offre de logements neufs destinés à la location pour les familles de la classe moyenne.
- Depuis la création de l'iFCLL, **plus de 350 M$** ont été investis dans les Prairies pour créer des logements destinés à **plus de 1 550 ménages** (environ **3 %** du financement offert par l'iFCLL).

Fonds national de co-investissement pour le logement (FNCIL) :

- Plus de **320 M$** (242 M$ en prêts et 78 M$ en contributions) dans les Prairies **pour construire près de 2 000 logements et réparer plus de 1 000 logements** (environ **7 %** du financement offert par le FNCIL).

Initiative pour la création rapide de logements (ICRL) – phase 1 :

- Des investissements de **142 M$** dans le cadre du volet des grandes villes et du volet des projets au profit de **850 ménages** des Prairies.

Fonds pour l'innovation :

- Des investissements de **10 M$** pour créer des logements destinés à plus de **400 ménages** (environ 5 % du financement offert pour l'innovation).

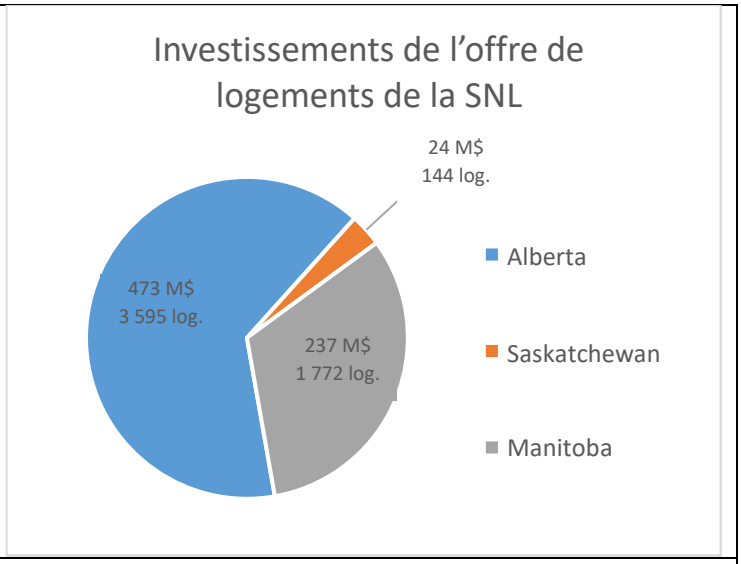

[redacted]

Investissements du gouvernement fédéral dans le logement depuis avril 2016 (en millions de dollars)

En date du 30 juin 2021	**Alberta**	**Saskatchewan**	**Manitoba**	**TOTAL**
Programmes liés à la SNL				
Ententes bilatérales :				
- Investissements	48 M$	34 M$	30 M$	**112 M$**
- Logements et ménages	21 200	7 600	17 450	**46 250**
Fonds national de co-investissement pour le logement (FNCIL)				
- Investissements	149 M$	37 M$	134 M$	**320 M$**
- Logements	1 700	180	1 250	**3 130**
Initiative Financement de la construction de logements locatifs (iFCLL)				
- Investissements	264 M$	-	87 M$	**351 M$**
- Logements	1 200	-	375	**1 575**
Fonds pour l'innovation :				
- Investissements	5 M$	-	5 M$	**10 M$**
- Logements	300	-	100	**400**
Initiative pour la création rapide de logements (ICRL)				
- Investissements	85 M$	17 M$	40 M$	**142 M$**
- Logements	545	84	222	**851**
Incitatif à l'achat d'une première propriété				
- Investissements	88 M$	11 M$	17 M$	**116 M$**
- Logements	3 900	665	1 080	**5 645**
Initiative fédérale de logement communautaire				
- Investissements	3 M$	-	-	3 M$
- Logements	3 098	-	2	3 102
Programmes existants				
- Investissements	647 M$	562 M$	372 M$	**1 581 M$**
- Logements et ménages	30 800	24 350	22 600	**77 750**
Budget de 2016				
- Investissements	113 M$	73 M$	92 M$	**278 M$**
- Logements	11 850	9 100	5 900	**26 850**
Vers un chez-soi (Emploi et Développement social Canada)				
- Investissements	63 M$	23 M$	34 M$	**120 M$**
FINANCEMENT TOTAL	1 465 M$	**757 M$**	**811 M$**	**3 033 M$**
TOTAL DES LOGEMENTS ET MÉNAGES	**74 593**	**41 979**	**48 524**	**165 096**

Principaux défis et priorités

Alberta :

- La conjoncture économique en Alberta a entraîné des contraintes budgétaires pour les gouvernements provincial et municipaux qui limitent la capacité de la province à engager de nouvelles dépenses en immobilisations, y compris pour de nouveaux ensembles de logements abordables.
- Une part considérable des logements offerts aux personnes les plus vulnérables en Alberta appartiennent à la province ou sont exploités par celle-ci. [redacted]
- Le rapport final publié en décembre 2020 par la commission d'examen du logement abordable a souligné les changements apportés au rôle que joue l'Alberta en matière de logement abordable, qui passe de propriétaire principal à autorité de réglementation et bailleur de fonds. La province n'a pas encore annoncé les mesures précises qu'elle prendra, [redacted]
- [redacted]

Saskatchewan :

- Le taux d'inoccupation est relativement élevé sur le marché de l'habitation de la Saskatchewan, les besoins en matière de logement sont pourtant élevés. [redacted]
- [redacted]
- En décembre 2021, la Saskatchewan coprésidera le Forum fédéral-provincial-territorial sur le logement. [redacted]
- Dans le cadre de l'ICRL-2, Saskatoon et Regina ont reçu des fonds pour le volet des villes.

Manitoba :

- Les taux d'inoccupation se sont améliorés au Manitoba, mais la demande importante continue d'exercer des pressions sur le parc de logements sociaux et abordables, et les listes d'attente ne diminuent pas. Les pressions sur le logement varient au sein des collectivités rurales, car certaines régions ont connu une baisse de la demande en raison des changements démographiques, alors que d'autres ont constaté une croissance importante.
- [redacted]
- [redacted]
- La province est confrontée à des pressions supplémentaires pour fournir des logements et pour soutenir la population en situation d'itinérance. Dans son budget de 2021, le Manitoba s'est engagé à investir 5 millions de dollars pour les personnes en situation d'itinérance en raison de la pandémie de COVID-19.
- [redacted]

Ontario

Depuis 2016, le gouvernement du Canada s'est engagé à investir **plus de 12 G$** en Ontario pour fournir des logements de qualité et de taille convenables à plus de **482 600 ménages**.

L'Ontario a reçu 43 **%** de tous les fonds fédéraux consacrés au logement, alors que sa population représente 39 % de l'ensemble de la population canadienne.

L'abordabilité du logement demeure un enjeu important pour les familles de l'Ontario :

- L'Ontario présente les besoins en matière de logement les plus impérieux parmi les provinces (15,3 %).

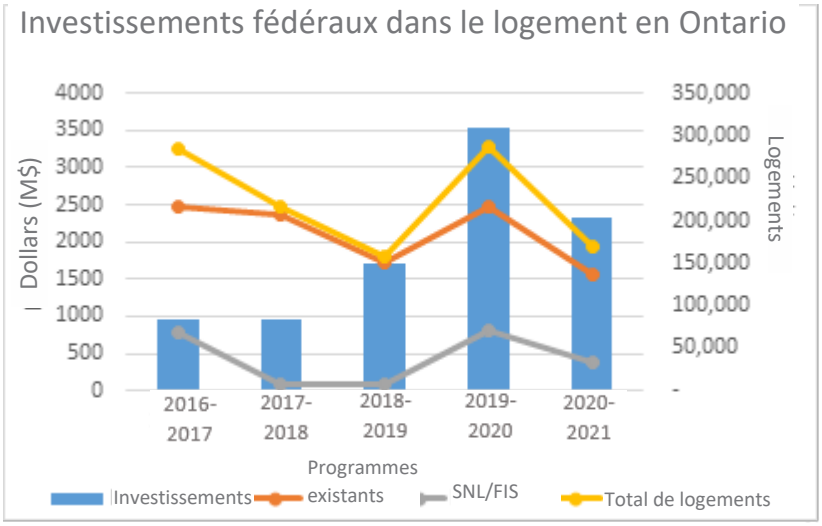

Investissements fédéraux effectués au moyen d'ententes bilatérales conclues avec l'Ontario dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement (SNL) (au 30 juin 2021)

La province de l'Ontario oriente le financement fédéral vers son réseau composé de 47 secteurs de services municipaux responsables de la prestation des services de logement et détermine quels programmes de financement seront offerts en fonction des besoins locaux en matière de logement.

En avril 2018, les gouvernements du Canada et de l'Ontario ont signé l'Entente bilatérale SCHL-Ontario dans le cadre de la SNL afin de protéger, de renouveler et d'accroître le parc de logements sociaux et communautaires.

Plus de 2,8 G$ en financement fédéral sur neuf ans.

À ce jour, la SCHL a investi **282 M$** pour soutenir **90 500 ménages en Ontario**.

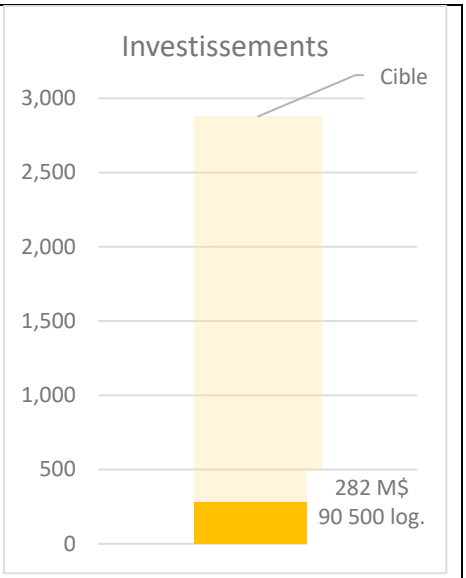

Programmes liés à l'offre de la Stratégie nationale sur le logement (au 30 juin 2021)

Initiative Financement de la construction de logements locatifs (iFCLL) :

- Elle contribue à l'offre de logements neufs destinés à la location pour les familles de la classe moyenne. C'est pourquoi elle est si populaire et nécessaire en Ontario.

- Depuis la création de l'iFCLL, **plus de 5 G$** ont été investis en Ontario pour créer des logements destinés à **plus de 14 600 ménages** (environ **46 %** du financement offert par l'iFCLL).

Fonds national de co-investissement pour le logement (FNCIL) :

- **Plus de 3 G$** (2 056 M$ en prêts et 989 M$ en contributions) pour construire plus de **6 400 logements et réparer près de 84 000 logements** en Ontario (environ 69 % du financement offert par le FNCIL). La Société de logement communautaire de Toronto représente **58 000 logements réparés.**

Initiative pour la création rapide de logements (ICRL) – phase 1 :

- Des investissements de **367 M$** dans le cadre du volet des grandes villes et du volet des projets au profit de **1 180 ménages** en Ontario.

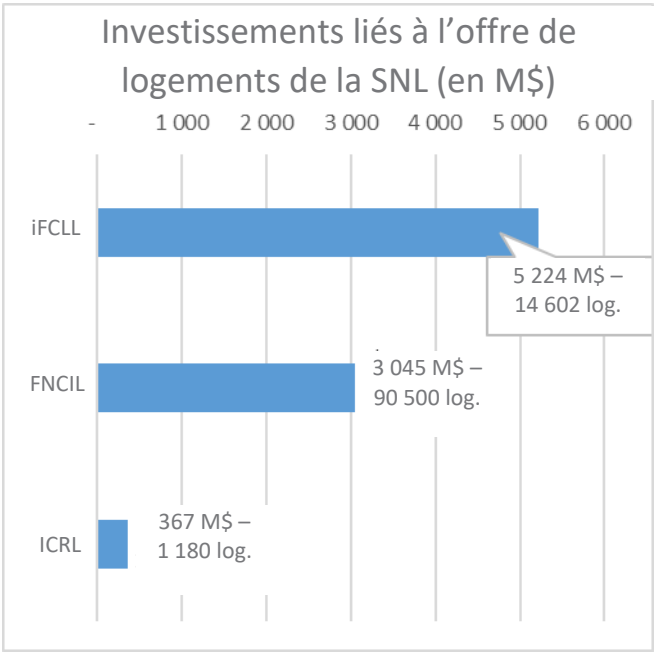

Investissements du gouvernement fédéral dans le logement depuis 2016 (en millions de dollars)

En date du 30 juin 2021	**Investissements**	**Logements et ménages**
Stratégie nationale sur le logement :		
- **Entente bilatérale**	282 M$	90 500
- **Volet national du Fonds national de co-investissement pour le logement (FNCIL)**	3 045 M$	90 500
- **Initiative des terrains fédéraux**	16 M$	1 450
- **Initiative Financement de la construction de logements locatifs (iFCLL)**	5 224 M$	14 600
- **Fonds pour l'innovation**	57 M$	7 800
- **Initiative fédérale de logement communautaire – phases 1 et 2**	24 M$	10 800
- **Initiative pour la création rapide de logements (ICRL)**	367 M$	1 180
- **Programme de prêt hypothécaire avec participation**	4 M$	600
- **Incitatif à l'achat d'une première propriété**	17 M$	900
Vers un chez-soi (Emploi et Développement social Canada)	149 M$	S. O.
Programmes existants	2 536 M$	187 400
Budget de 2016	556 M$	76 900
Total	**12 277 M$**	**482 630**

Principaux défis et priorités

- L'Ontario présente un taux de besoins impérieux en matière de logement de 15 %, le pourcentage le plus élevé des provinces, et son taux a augmenté de près d'un point de pourcentage depuis 2006, alors que le taux global est demeuré stable au Canada, à 12,7 %. Les trois quarts des besoins découlent de l'inabordabilité.
- [redacted] l'Ontario reçoit la majorité du financement fédéral destiné au logement par l'intermédiaire de nos programmes administrés par le gouvernement fédéral.
- [redacted]

- [redacted]

Québec

Depuis 2016, le gouvernement du Canada s'est engagé à investir **plus de 4,1 G$** au Québec pour aider plus de **503 500 familles**.

Abordabilité du logement au Québec :

- 9 % des ménages ont des besoins impérieux en matière de logement, comparativement à la moyenne nationale de 12,7 % (2016).
- Les loyers médians au Québec sont parmi les plus bas au Canada.
- Faibles taux d'inoccupation de 2,5 % (2020).

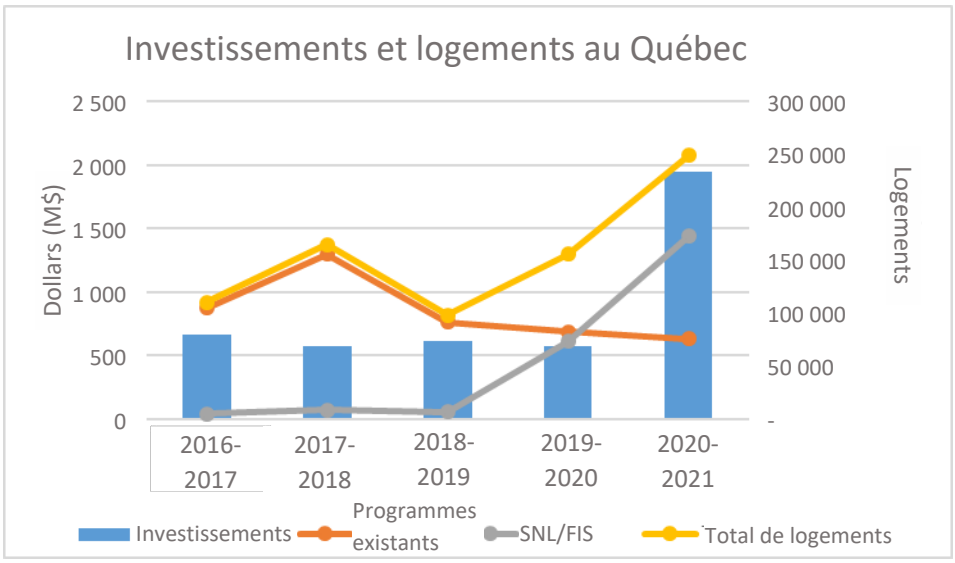

Entente asymétrique avec le Québec (au 30 juin 2021) :

1,8 G$ en financement fédéral sur neuf ans.

En octobre 2020, l'Entente Canada – Québec sur le logement a été signée.

L'entente dispense le Québec de l'obligation de soumettre un plan d'action, comme c'est le cas pour les autres provinces et territoires, mais le Québec doit soumettre chaque année une répartition générale des ensembles prévus, du nombre de logements et du type d'aide fournie (construction, rénovation ou subvention directe).

[redacted]

[redacted]

[redacted]

Programmes liés à l'offre de la Stratégie nationale sur le logement (au 30 juin 2021)

Initiative Financement de la construction de logements locatifs (iFCLL) :

- Elle contribue à l'offre de logements neufs destinés à la location pour les familles de la classe moyenne, ce qui la rend si populaire et nécessaire au Québec.

- Depuis 2017, **plus de 1,3 G$** ont été investis au Québec pour créer des logements pour **plus de 4 400 ménages** (environ **10 %** du financement offert par l'iFCLL).

Fonds national de co-investissement pour le logement (FNCIL) :

- La SCHL a simplifié les processus du programme et facilité la superposition avec le programme AccèsLogis du Québec, ce qui a entraîné des délais de traitement plus courts.

- **Plus de 206 M$** au profit de plus de **6 600 familles** (46 M$ en prêts et 62 M$ en contributions) au Québec (environ 6 **%** du financement offert par le FNCIL).

Initiative pour la création rapide de logements (ICRL) – phase 1 :

- Des investissements de **223 M$** dans le cadre du volet des grandes villes et du volet des projets au profit de **1 691 ménages** au Québec.

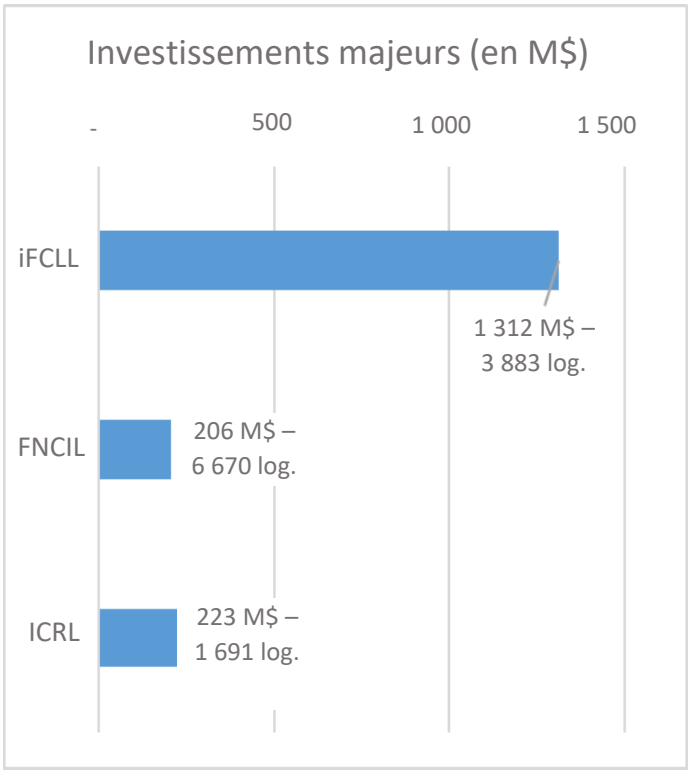

Investissements du gouvernement fédéral dans le logement depuis 2016 (en millions de dollars)

Au 31 mars 2021	**Investissements**	**Logements et ménages**
Stratégie nationale sur le logement :		
- **Entente asymétrique**	138 M$	146 000
- **Volet national du Fonds national de co-investissement pour le logement (FNCIL)**	206 M$	6 670
- **Initiative Financement de la construction de logements locatifs (iFCLL)**	1 312 M$	4 456
- **Fonds pour l'innovation**	49 M$	2 665
- **Initiative fédérale de logement communautaire – phases 1 et 2**	18 M$	12 527
Initiative des terrains fédéraux	3 M$	75
- **Initiative pour la création rapide de logements (ICRL)**	223 M$	1 691
- **Incitatif à l'achat d'une première propriété**	85 M$	5 174
Vers un chez-soi (Emploi et Développement social Canada)	88 M$	S. O.
Programmes existants	1 726 M$	162 700
Budget de 2016	321 M$	161 000
Total	**4 169 M$**	**503 558**

Principaux défis et priorités

- Le gouvernement du Québec a annoncé une contribution supplémentaire de 25,7 millions de dollars à son programme pour les résidences endommagées par la pyrrhotite pour couvrir les rapports d'expertise et fournir une aide financière aux victimes nouvellement identifiées. Avant l'élection, le Québec a demandé au gouvernement fédéral de participer à ce nouveau volet. Dans le budget de 2021, le gouvernement s'est engagé à annoncer du financement relié à la pyrrhotite dans l'Énoncé économique de l'automne 2021. Le Québec a demandé 27 millions de dollars sur trois ans. Cela s'ajoute aux 30 millions de dollars que le Canada a annoncés en 2016.
- [redacted].

Région de l'Atlantique

Selon la mesure des difficultés de logement[1], les quatre provinces de l'Atlantique sont celles qui éprouvent les plus grands besoins au pays. Les principaux défis sont attribuables à leur caractère rural, à l'absence de partenaires financiers, à leur situation financière et au manque de capacité du secteur du logement social.

Depuis 2016, le gouvernement du Canada s'est engagé à investir **1,4 G$** au Canada atlantique pour fournir des logements de qualité et de taille convenables à plus de **128 700** ménages.

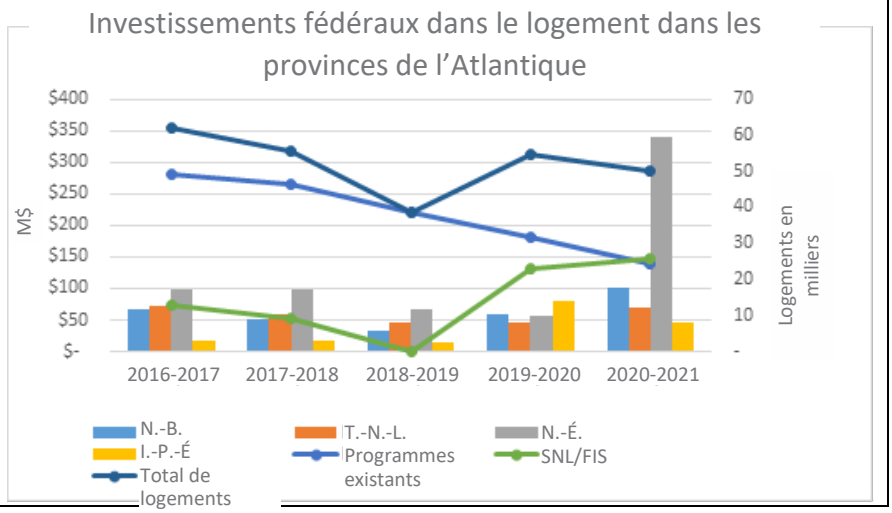

Investissements fédéraux effectués au moyen d'ententes bilatérales conclues avec les provinces de l'Atlantique dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement (SNL) (au 30 juin 2021)

**Plus de 649 M$** en financement fédéral sur dix ans (198,7 M$ au Nouveau-Brunswick, 172,5 M$ à Terre-Neuve-et-Labrador, 256,9 M$ à la Nouvelle-Écosse et 21,7 M$ à l'Île-du-Prince-Édouard).
Jusqu'à maintenant, le gouvernement fédéral a investi **75 M$** pour financer la construction de plus de **500 logements**, la

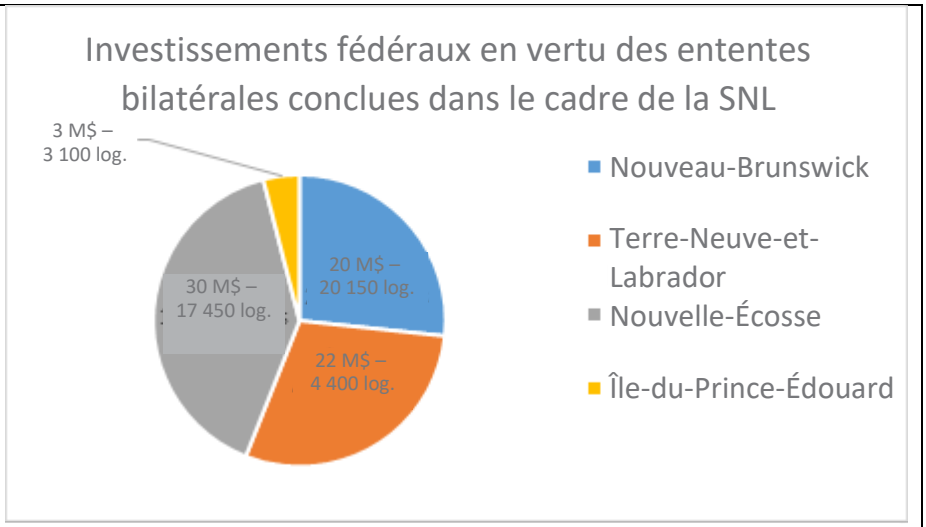

[1] La mesure des difficultés de logement est un indicateur de l'abordabilité du logement qui évalue la capacité des ménages à subvenir à leurs besoins de base et à payer leurs frais de logement. Elle comble une lacune que présentent les mesures de seuil de revenu habituelles (p. ex., le rapport frais logement-revenu de 30 %) lorsque la mesure ne permet pas de déterminer si les ménages peuvent se payer des produits de première nécessité, comme la nourriture, les vêtements et le transport, en plus du logement. Un aperçu de cet indicateur se trouve ici : https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/professionals/housing-markets-data-and-research/housing-research/research-reports/housing-needs/research-insight-introducing-housing-hardship-concept

réparation et la rénovation de plus de **36 000 logements,** ainsi que pour subventionner plus de **8 600 logements**.	

Programmes liés à l'offre de la SNL (au 30 juin 2021) :

Initiative Financement de la construction de logements locatifs (iFCLL) :

- Elle contribue à l'offre de logements neufs destinés à la location pour les familles de la classe moyenne.
- Depuis la création de l'iFCLL, **plus de 356 M$** ont été investis au Canada atlantique pour créer des logements destinés à **plus de 1 300 ménages** (environ **3 %** du financement offert par l'iFCLL).

Fonds national de co-investissement pour le logement (FNCIL) :

- Depuis la création du FNCIL, plus de **103 M$** (81 M$ en prêts et 22 M$ en contributions) ont été investis dans les provinces de l'Atlantique **pour construire plus de 660 logements et réparer plus de 180 logements** (environ **2 %** du financement offert par le FNCIL).

Initiative pour la création rapide de logements (ICRL) – phase 1 :

- Des investissements de **45 M$** dans le cadre du volet des grandes villes et du volet des projets au profit de **290 ménages** du Canada atlantique.

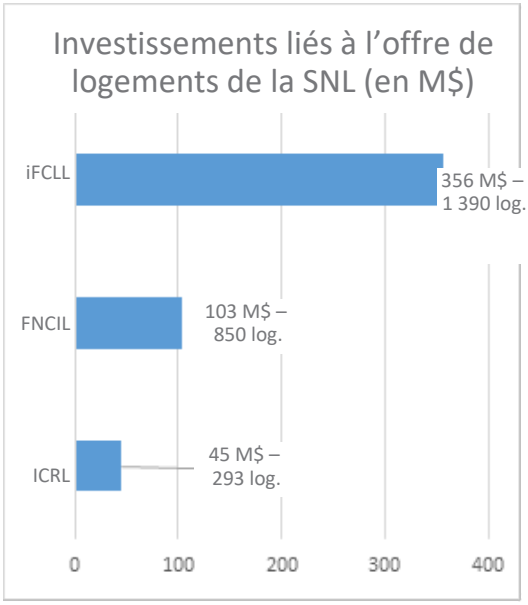

Investissements du gouvernement fédéral dans le logement depuis avril 2016 (en millions de dollars)

En date du 30 juin 2021	**Nouveau-Brunswick**	**Terre-Neuve-et-Labrador**	**Nouvelle-Écosse**	**Île-du-Prince-Édouard**	**TOTAL**
Programmes liés à la SNL					
Nouvelles ententes bilatérales :					
• Investissements	20 M$	22 M$	30 M$	3 M$	**75 M$**
• Logements et ménages	20 186	4 392	17 443	3 133	**45 154**
Fonds national de co-investissement pour le logement (FNCIL)					
• Investissements	27 M$	2 M$	34 M$	41 M$	**103 M$**
• Logements	367	28	227	228	**850**
Initiative Financement de la construction de logements locatifs (iFCLL)					
• Investissements	39 M$	-	259 M$	57 M$	**356 M$**
• Logements	208	-	912	270	**1 390**
Initiative des terrains fédéraux					
• Investissements	-	-	2 M$	-	**2 M$**
• Logements	-	-	50	-	**50**
Initiative pour la création rapide de logements (ICRL)					
• Investissements	17 M$	8 M$	17 M$	3 M$	**45 M$**
• Logements	141	29	108	15	**293**
Incitatif à l'achat d'une première propriété					
• Investissements	5 M$	4 M$	7 M$	0,5 M$	**16,5 M$**
• Logements	461	257	474	31	**1 223**
Programmes existants					
• Investissements	155 M$	210 M$	254 M$	55 M$	**674 M$**
• Logements et ménages	13 200	17 000	23 200	4 100	**57 500**
Budget de 2016					
• Investissements	43 M$	36 M$	57 M$	9 M$	**144 M$**
• Logements	5 470	8 630	5 720	2 470	**22 290**
Vers un chez-soi (Emploi et Développement social Canada)					
• Investissements	6 M$	11 M$	2 M$	6 M$	**26 M$**
FINANCEMENT TOTAL	**312 M$**	**293 M$**	**662 M$**	**174,5 M$**	**1 441 M$**
TOTAL DES LOGEMENTS ET MÉNAGES	**40 033**	**30 336**	**48 134**	**10 247**	**128 750**

Principaux défis et priorités

Dans l'ensemble de la région de l'Atlantique

- La capacité financière et organisationnelle limitée du secteur du logement sans but lucratif fait qu'il est très difficile pour les organismes sans but lucratif de produire des logements sans le soutien du gouvernement provincial.
- La proportion de propriétaires-occupants à faible revenu est élevée par rapport à celle des autres provinces et territoires. Trois des quatre provinces de l'Atlantique affichent le revenu médian le plus faible au pays et l'Île-du-Prince-Édouard arrive au cinquième rang.
- La proportion de personnes vivant en milieu rural plutôt qu'en milieu urbain y est plus élevée que dans le reste du Canada.

Nouveau-Brunswick (N.-B.)

- En 2019, le N.-B. a publié sa Stratégie de logement pour 2019-2029, dont voici les principaux thèmes : venir en aide aux personnes qui en ont le plus besoin, rendre le logement plus abordable, offrir des solutions de logement axées sur les personnes ainsi que renforcer et développer les partenariats. Ces thèmes s'harmonisent avec la SNL et appuient le plan d'action du N.-B. à l'égard de la SNL.
- Le N.-B. soutient une approche qui favorise des collectivités inclusives à revenus mixtes pour l'expansion du parc de logements, à laquelle participent le secteur du logement sans but lucratif et coopératif ainsi que le secteur privé.
- Le budget de 2021 du N.-B. met l'accent sur les problèmes de santé publique et la reprise économique. Il prévoit 10,8 millions de dollars pour accroître la disponibilité de logements abordables partout dans la province, conjointement avec la SNL et l'Allocation canadienne pour le logement.
- Le N.-B. s'est fixé une cible d'immigration ambitieuse, même si la disponibilité des logements pour les personnes nouvellement immigrées représente un défi et que cette cible est difficile à atteindre. Le Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick, un organisme bilingue sans but lucratif qui soutient les organismes d'aide aux immigrants, collabore avec les parties prenantes (y compris la SCHL) à la création d'une société de développement rural sans but lucratif pour aider à résoudre ce problème.

Terre-Neuve-et-Labrador (T.-N.-L.)

- T.-N.-L. attend davantage de renseignements sur la Stratégie sur le logement des Autochtones en milieux urbain, rural et nordique, étant donné qu'il y a un besoin au Labrador que la province est incapable de combler sur le plan financier.
- T.-N.-L. tient à maintenir et à optimiser le parc actuel de logements locatifs publics. Le parc actuel ne correspond pas aux besoins des demandeurs, car il est

principalement constitué de logements de trois chambres ou plus, alors que 90 % des demandeurs ont besoin d'un logement d'une ou de deux chambres.

- Le parc de logements publics de T.-N.-L. est vieillissant, étant donné que la construction de plus de la moitié du portefeuille date de 30 ou 50 ans. Le plan d'action de T.-N.-L. en matière d'habitation lui permettra de moderniser et d'améliorer l'utilisation de son parc de logements locatifs publics afin d'en assurer la durabilité à long terme.
- Les besoins en matière de logement à T.-N.-L. sont aujourd'hui plus diversifiés, en raison des changements sociaux émergents, dont le vieillissement de la population et les changements dans la composition des familles qui tendent à être moins nombreuses. T.-N.-L. examine ses programmes pour qu'ils répondent davantage aux divers besoins.

Nouvelle-Écosse (N.-É.)

- La proportion de la population de la N.-É. âgée de 65 ans et plus est passée de 15,1 % en 2006 à 19,9 % en 2016. Cette croissance a déplacé la demande vers différents types de logements abordables et créé une demande accrue pour les programmes de réparation et d'adaptation de logements.
- Une très forte proportion (17 %) de la population de la N.-É. est à faible revenu. La N.-É. affiche également le pourcentage le plus élevé de ménages éprouvant des besoins impérieux en matière de logement (12,8 %) dans la région de l'Atlantique.
- Housing Nova Scotia a connu plusieurs changements au sein du ministère au cours des trois dernières années. En 2020, le gouvernement précédent de la Nouvelle-Écosse a créé la Commission du logement abordable, qui a publié un rapport en mai 2021. Le nouveau gouvernement n'a pas pris position sur les recommandations de la Commission, mais il a annoncé un certain nombre de nouveaux investissements et de nouvelles initiatives le 20 octobre 2021, notamment :
    - Près de 35 millions de dollars pour soutenir plus de 1 100 nouveaux logements abordables en Nouvelle-Écosse et offrir immédiatement 425 nouveaux suppléments au loyer.
    - Le plafond annuel de 2 % des loyers résidentiels mis en place au début de la pandémie de COVID-19 sera maintenu jusqu'en décembre 2023.
    - De nouvelles règles pour protéger les locataires contre les expulsions pour cause de rénovation, fondées sur les recommandations de la Commission du logement abordable de la Nouvelle-Écosse.
    - 10,1 millions de dollars sur deux ans pour fournir des services de soutien globaux, des maisons d'hébergement et des logements adaptés à la culture pour les personnes en situation d'itinérance.
    - Le groupe de travail de planification se concentrera sur l'accélération de la planification et de l'approbation de l'aménagement de grands ensembles résidentiels à Halifax.

- Le zonage d'inclusion sera également ajouté à la Charte de la municipalité régionale de Halifax et à la Loi sur les gouvernements municipaux.

Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.)

- L'Î.-P.-É. est le membre coprésident actuel du Forum fédéral-provincial-territorial sur le logement jusqu'à ce que la Saskatchewan en assume la coprésidence, qui est prévue en décembre 2021.
- L'Î.-P.-É. fait face à des défis uniques en matière de disponibilité et d'abordabilité des logements :
    - Les aînés, qui représentent 20 % de la population de l'Î.-P.-É., quittent les régions rurales pour se tourner vers la location en milieu urbain.
    - Une forte croissance démographique annuelle (environ 1,5 % en 2019-2020) attribuable aux personnes nouvellement immigrantes et à la population étudiante qui découle de la stratégie d'immigration provinciale et du taux d'inoccupation presque nul.
    - Les logements qui étaient auparavant disponibles, comme les logements locatifs à long terme, sont désormais souvent loués à court terme pour répondre à l'augmentation de la demande d'hébergement touristique lucrative.
    - Ces dernières années, la construction de logements locatifs du marché, qui n'incluent pas de logements abordables, a généralement visé les logements haut de gamme qui attirent les personnes retraitées et les aînés à la recherche d'un logement plus petit que leur maison individuelle. Bien que cette réalité ne soit pas exclusive à l'Î.-P.-É., il s'agit d'une petite province, de sorte que le volume de ces logements par rapport au nombre de logements créés est facilement amplifié.
- En 2018, l'Î.-P.-É. a élaboré son plan d'action en matière de logement, qui était axé sur l'accès rapide à des logements sûrs, accessibles, appropriés et abordables pour tous ses habitants.
- En 2021, l'Î.-P.-É. a présenté son plan d'action à l'égard de la SNL qui met l'accent sur la préservation et le soutien des logements sociaux existants, la création de logements abordables et de logements résidentiels de marché mixte avec services de soutien et le financement destiné aux programmes de rénovation.

Logement dans le Nord

Les familles qui habitent dans le Nord font face à des défis uniques en matière de logement. Pour les aider à relever ces défis, le gouvernement du Canada investit **davantage de fonds fédéraux pour le logement par résident dans les territoires que dans les provinces** – les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon reçoivent de six à sept fois plus d'argent par résident, et pour le Nunavut, c'est 12 fois plus.

Depuis 2016, le gouvernement fédéral a investi **plus de 820 M$** dans les trois territoires. Ces fonds ont soutenu plus de **10 700 ménages.**

Dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement (SNL), le financement fédéral soutient la création de 4 100 logements, dont 1 200 ont déjà été construits ou font l'objet d'un engagement.

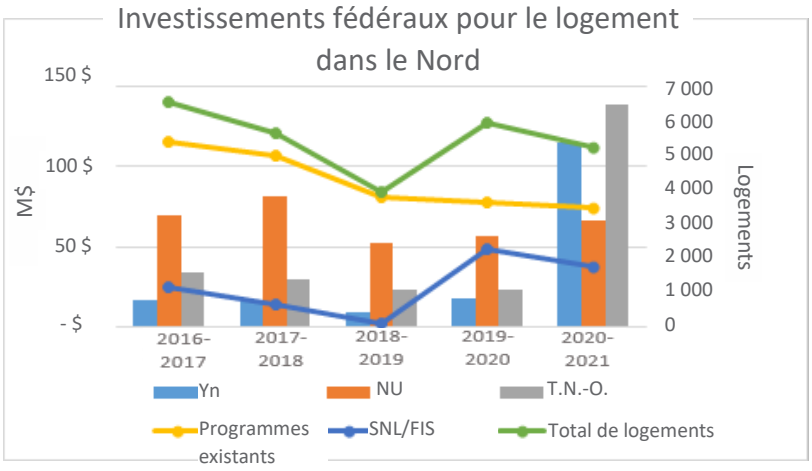

Investissements fédéraux effectués au moyen d'ententes bilatérales conclues avec les territoires dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement (SNL) (au 30 juin 2021)

**Plus de 440 M$** en financement fédéral sur dix ans (298 M$ au Nunavut, 98 M$ dans les Territoires du Nord-Ouest et 51 M$ au Yukon) :

- Les territoires verseront des contributions équivalentes s'élevant à 140 M$.
- Un financement supplémentaire de 300 M$ pour le Nord que les territoires n'ont pas à égaler (240 M$ au Nunavut, 36 M$ dans les Territoires du Nord-Ouest et 24 M$ au Yukon).
- Jusqu'à maintenant, la SCHL a investi **105 M$** et soutenu **plus de 3 300 ménages dans le Nord**.

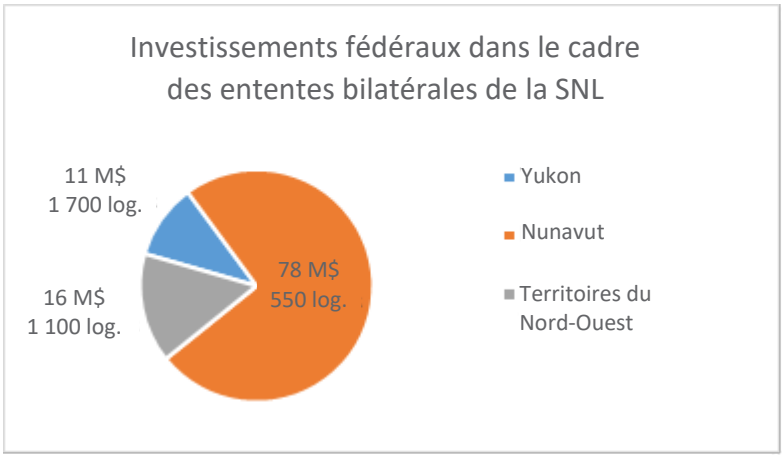

Fonds national de co-investissement pour le logement (FNCIL) (au 30 juin 2021)

Ce programme a profité à **700 ménages** dans le Nord.

Le FNCIL prévoit un montant de 100 M$ réservé expressément pour les ensembles situés au Yukon (40 M$) et dans les Territoires du Nord-Ouest (60 M$).

La SCHL a simplifié le processus de demande du FNCIL et réduit de 50 % le délai de traitement.

Les gouvernements territoriaux, les gouvernements et organisations autochtones et d'autres organismes communautaires et de logement peuvent accéder à ce financement dans le cadre du volet national de ce programme.

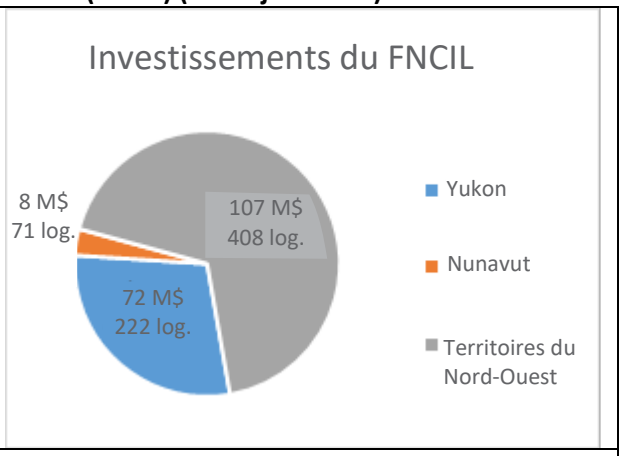

Montant du FNCIL réservé pour le Nord :

- Yukon – **20 M$** pour construire **79 logements** au cours des cinq prochaines années.
- Territoires du Nord-Ouest – Un **montant de 60 M$** a été entièrement engagé pour soutenir **126 logements**.

Au-delà de la SNL :

- Dans le Nord, la Stratégie de logement pour l'Inuit Nunangat, élaborée conjointement et fondée sur les distinctions (400 M$ sur dix ans), soutient la région désignée des Inuvialuits dans les Territoires du Nord-Ouest.
- Depuis 2016, Relations Couronne-Autochtones a versé un total de 37,5 M$ directement au gouvernement inuvialuit.
- Tel qu'annoncé en juin 2021, la SCHL versera 420 M$ sur cinq ans pour soutenir la construction de 38 maisons d'hébergement et de 50 maisons de transition pour les Premières Nations, les Inuits et les Métis partout au pays.

Annexe

Investissements du gouvernement fédéral dans le logement depuis 2016 (en millions de dollars)

En date du 30 juin 2021	**Territoires du Nord-Ouest**	**Nunavut**	**Yukon**	**TOTAL**
Programmes de la SNL :				
Ententes bilatérales conclues dans le cadre de la SNL :				
- Investissements	16 M$	78 M$	11 M$	**105 M$**
- Logements et ménages	1 112	566	1 717	**3 395**
Volet national du Fonds national de co-investissement pour le logement (FNCIL) :				
- Investissements	110 M$	8 M$	52 M$	**170 M$**
- Logements	282	71	143	**496**
Montant réservé du volet national du FNCIL *(en juin 2021)* :				
- Investissements	60 M$	-	20 M$	**80 M$**
- Logements	126	-	79	**205**
Initiative Financement de la construction de logements locatifs (iFCLL)				
- Investissements	-	-	22 M$	**22 M$**
- Logements	-	-	87	**87**
Fonds pour l'innovation :				
- Investissements	-	3 M$	-	**3 M$**
- Logements	-	8	-	**8**
Initiative pour la création rapide de logements (ICRL) :				
- Investissements	4 M$	5 M$	13 M$	**22 M$**
- Logements	18	15	50	**83**
Programmes existants				
- Investissements	100 M$	151 M$	42 M$	**293 M$**
- Logements et ménages	2 350	1 850	560	**4 760**
Budget de 2016				
- Investissements	20 M$	84 M$	16 M$	**120 M$**
- Logements	940	452	337	**1 729**
Vers un chez-soi (Emploi et Développement social Canada)				
- Investissements	2 M$	2 M$	2 M$	**6 M$**
FINANCEMENT TOTAL	**312 M$**	**331 M$**	**178 M$**	**821 M$**
TOTAL DES LOGEMENTS ET MÉNAGES	**4 828**	**2 962**	**2 973**	**10 763**

Principaux défis et priorités

- Les logements sont chers à construire, à exploiter et à entretenir dans le Nord, ce qui se traduit par de faibles taux de propriétaires-occupants, de mauvaises conditions de logement et une plus grande dépendance aux subventions. L'éloignement, le transport et le manque de professionnels qualifiés sont les principaux défis auxquels fait face le Nord qui nuisent à la planification à long terme et augmentent les coûts.
- Nous versons des fonds fédéraux pour le logement dans le Nord dans le cadre d'ententes bilatérales avec les territoires. Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) offre également du financement pour le logement, notamment les fonds annoncés récemment dans le budget de 2021 pour le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest. Les Premières Nations autonomes du Yukon reçoivent du financement de RCAANC.
- Dans le cadre de l'Initiative pour la création rapide de logements (ICRL 2), Iqaluit, Whitehorse et Yellowknife ont chacune reçu un financement de 5 millions de dollars pour offrir neuf logements abordables permanents. Le volet des projets de l'ICRL 2 est un appel ouvert de propositions de projets auquel des sociétés d'habitation territoriales et des organismes sans but lucratif ont présenté des demandes. Nous avons rencontré les représentants de chaque ville et de chaque société d'habitation pour discuter des projets viables, de la capacité et des préoccupations liées au caractère adéquat du financement, aux échéances, etc. [redacted].

Yukon

- Au Yukon, les besoins impérieux en matière de logement atteignent 15,2 %, comparativement à la moyenne nationale de 12,7 % (Recensement de 2016).
- Les accords sur les revendications territoriales sont importants pour le territoire et ceux-ci appuient une relation directe de nation à nation en matière de logement. Parmi les 14 Premières Nations du Yukon, 11 sont autonomes et responsables de leur propre production de logements. Elles ont souligné que l'Assemblée des Premières Nations ne les représente pas et ont demandé un financement distinct.
- La Stratégie nationale sur le logement et les infrastructures connexes des Premières Nations et la possibilité d'une nouvelle stratégie de logement pour les Autochtones en milieux urbain, rural et nordique intéressent également le Yukon, car le territoire estime que ces stratégies pourraient changer la future dynamique de financement.
- La lettre de mandat de votre prédécesseur comprenait un engagement à accroître l'accès à des logements abordables pour les peuples autochtones, y compris dans les communautés urbaines et nordiques. [redacted].

- Un montant de 40 millions de dollars a été réservé dans le cadre du FNCIL pour des ensembles au Yukon afin d'aider à compenser les coûts de construction élevés et les difficultés liées à la construction, dont 50 % ont été affectés directement à la Société d'habitation du Yukon au moyen d'un protocole d'entente annoncé en mars 2021. Il s'agit là de 20 millions de dollars pour construire 79 logements au cours des cinq prochaines années.

Territoires du Nord-Ouest

- Les Territoires du Nord-Ouest entreprennent un examen stratégique de leurs politiques sur le logement en réponse aux critiques selon lesquelles la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest sert mal les populations vulnérables. À l'instar des autres territoires, les Territoires du Nord-Ouest n'ont pas de marché privé important en dehors des grands centres, ce qui signifie que les logements appartenant au gouvernement doivent être répartis entre l'offre de services aux personnes dans le besoin et l'hébergement du personnel qui soutient l'économie du Nord. Diversifier le continuum du logement, y compris entretenir un marché privé, est une priorité pour les Territoires du Nord-Ouest.
- Les Territoires du Nord-Ouest ont récemment mis en œuvre d'importants programmes de la SCHL, notamment en affectant entièrement leur montant réservé de 60 millions de dollars du FNCIL. [redacted]
- Les Territoires du Nord-Ouest ont récemment mis sur pied un groupe de travail intergouvernemental sur le logement composé, entre autres, de représentants de la SCHL et de nombreux ministères fédéraux. Cette structure représente le forum intergouvernemental que privilégie la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest. Elle tient compte d'exigences plus vastes en matière d'infrastructure ainsi que des infrastructures communautaires nécessaires à l'élargissement des options de logement. De plus, elle examine les questions autochtones à l'égard desquels d'autres membres des entités fédérales jouent un rôle important.

Nunavut

- Le Nunavut fait face à une grave pénurie de logements. La Société d'habitation du Nunavut estime que les besoins en matière de logement s'élèvent à 3 000 unités. Il existe également des besoins en matière de maisons d'hébergement pour répondre aux besoins de la population en situation d'itinérance.
- En 2016, le Nunavut affichait le pourcentage le plus élevé de personnes éprouvant des besoins impérieux en matière de logement au pays (36 %), soit plus du double de la moyenne nationale (13 %). Les besoins impérieux en matière de logement des Autochtones sont près de trois fois supérieurs à la moyenne nationale, soit 44 %.

- L’itinérance peut ne pas être visible dans le Nord, et le surpeuplement est un indicateur clé. En 2016, le taux de surpeuplement au Nunavut s’élevait à 24 %, alors que la moyenne canadienne était de 1,5 %. Il est reconnu que le surpeuplement contribue à d’autres défis sociaux dans le territoire, notamment la santé physique et la santé mentale.
- Plus de 80 % de la population du Nunavut est composée de personnes autochtones, et la majorité d’entre elles vivent dans des logements communautaires (sociaux). Le marché du logement privé est limité dans le territoire, où les logements privés ne représentent qu’environ un cinquième des logements. Les coûts d’exploitation et d’entretien dans le Nord sont extrêmement élevés et découragent l’accession à la propriété.

SCHL.ca

20220119-001A